



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le vendredi 20 juin 2014 — Vol. 44 N° 5

Étude des crédits du ministère de l'Éducation, du Loisir
et du Sport (2) : volet Loisir et Sport

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le vendredi 20 juin 2014 — Vol. 44 N° 5

Table des matières

Loisir et Sport	1
Discussion générale	1
Adoption des crédits	26

Intervenants

M. Pierre Michel Auger, président

M. Sylvain Pagé

M. Yves Bolduc

M. Marc H. Plante

Mme Nicole Ménard

M. Pierre Reid

M. Sébastien Schneeberger

M. Guy Hardy

M. Saul Polo

* M. Luc Fournier, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

* Témoin interrogé par les membres de la commission

Note de l'éditeur : Les crédits du volet Éducation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont été étudiés à la Commission de la culture et de l'éducation le 19 juin 2014.
Les crédits des volets Enseignement supérieur et Formation professionnelle du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont été étudiés à la Commission de la culture et de l'éducation le 2 juillet 2014.

Le vendredi 20 juin 2014 — Vol. 44 N° 5

**Étude des crédits du ministère de l'Éducation, du Loisir
et du Sport (2) : volet Loisir et Sport**

(Neuf heures trente et une minutes)

Le Président (M. Auger) : Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Loisir et Sport des crédits budgétaires du portefeuille Éducation, Loisir et Sport pour l'exercice financier 2014-2015.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Carrière (Chapleau) est remplacé par Mme Ménard (Laporte); M. Morin (Côte-du-Sud) est remplacé par M. Reid (Orford); Mme Nichols (Vaudreuil) est remplacée par M. H. Plante (Maskinongé); M. Rousselle (Vimont) est remplacé par M. Polo (Laval-des-Rapides); M. Laframboise (Blainville) est remplacé par M. Schneeberger (Drummond—Bois-Francis); et M. Spénard (Beauce-Nord) est remplacé par Mme Soucy (Saint-Hyacinthe).

Loisir et Sport

Discussion générale

Le Président (M. Auger) : Merci. Étant donné qu'il s'agit d'un volet d'une durée de deux heures, il n'y aura pas de remarques préliminaires. Nous allons procéder à une discussion d'ordre général, par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses. La mise aux voix des crédits sera effectuée à la fin du temps qui est alloué à l'étude de ce volet.

M. le député de Labelle et porte-parole de l'opposition officielle en matière de saines habitudes de vie, de loisir et de sport, la parole est à vous pour un premier bloc d'échange d'environ 20 minutes.

M. Pagé : On commence maintenant?

Le Président (M. Auger) : Oui, monsieur.

M. Pagé : 18 ou 20 minutes?

Le Président (M. Auger) : Environ 20 minutes.

M. Pagé : Autour de 20 minutes. Alors, ce sera notre premier bloc.

Alors, merci, M. le Président. Vous allez me permettre de saluer tous ces gens qui sont dans la salle. Je ne les nommerai pas, mais que ce soit autant les fonctionnaires, les gens... je vois des gens de Sport Québec, CQL et les URLS, des gens avec qui j'ai travaillé, collaboré beaucoup au cours de la dernière année. Alors, je suis très, très heureux de vous revoir, évidemment, nombreux fonctionnaires, également, des gens avec qui j'ai travaillé, j'ai collaboré, mais avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir, et à constater leurs compétences également, et je tiens à le dire. Je l'ai rappelé dans chacune des régions, et je le redis encore aujourd'hui. Alors, M. le ministre, vous êtes bien entouré. Alors, je tiens à le répéter.

Alors, saluer également, bien sûr, M. le ministre, qui hérite de ce magnifique dossier, celui du sport et du loisir, qui est un dossier important, si on le prend dans le sens de la prévention, parce que je pense que l'on peut faire beaucoup par le sport et le loisir. Et saluer également les gens qui vous entourent et le sous-ministre, qui est avec vous aujourd'hui.

Je ne vous cacherai pas, M. le Président, que j'ai été un peu étonné lors du discours d'ouverture. Vous savez, un discours d'ouverture, quand il y a une nouvelle législature, c'est un moment fort, c'est un moment important. Dans une législature, le discours d'ouverture, c'est la feuille de route, c'est le plan de match, c'est ce qui va guider l'action gouvernementale pour les prochaines années, pour le prochain quatre ans, quatre ans et demi, dans ce cas-ci, parce qu'on connaît déjà la date de la prochaine élection. Et j'ai été étonné, lors du discours d'ouverture, qu'il n'y ait pas un mot, je pense — ou le ministre pourra me reprendre, là — directement lié au sport, au loisir, pas directement lié aussi au travail qui avait été fait et qui mérite d'être complété.

Alors, très spontanément, très rapidement, M. le Président, j'ai envoyé une note au ministre, avec qui j'entretiens une excellente relation. Je suis heureux, d'ailleurs, que ce soit lui, mon vis-à-vis, parce qu'on aura certainement beaucoup de plaisir à travailler ensemble. Alors, très spontanément, je lui ai écrit une note en lui disant : Bien, si vous le souhaitez, moi, je tends la main, un peu comme le gouvernement a tendu la main à ma collègue de Joliette pour adopter ensemble mourir dans la dignité, le faire dans toute la collaboration nécessaire pour qu'on puisse le faire sans partisanerie. Alors, ce que je lui ai écrit : Si on est capables d'adopter ensemble, en collaboration, mourir dans la dignité, je pense qu'on peut avoir la même collaboration pour une politique du vivre en santé.

Et c'est dans ce sens-là, moi, que j'offre ma collaboration, que je tends la main au ministre pour compléter cette fameuse politique, une politique qui se voulait très inspirante. Parce que, dans le discours d'ouverture de la première ministre Pauline Marois, du 30 octobre 2012, elle nous lançait un grand défi, soit celui que, d'ici 10 ans, nous devenions une des nations les plus en forme au monde. Quand on parle de nation, évidemment, on ne parle pas qu'au niveau de l'éducation : on parle d'un plan d'intervention du CPE jusqu'au CHSLD.

Alors, suite à ce grand défi qui nous avait été lancé par Mme Marois, il était convenu qu'il fallait faire une grande consultation québécoise. 21 journées de consultation ont été faites en 2013, de juin jusqu'à octobre dernier, les 17 régions du Québec, et quatre journées dites thématiques, avec des organismes nationaux. Et tout ce travail ne doit pas tomber dans la craque du plancher. Puis on a monopolisé finalement des fonctionnaires, mais également toute la société civile, tous les partenaires. Au moins 600 commentaires ou mémoires ont été présentés, si ma mémoire est bonne. Et je prends juste un exemple. Dans l'Outaouais, avant cette journée de consultation, il y avait eu cinq journées préalables de consultation, donc, qui ont dû monopoliser quelques centaines de personnes. Donc, vous imaginez, M. le ministre, qu'il a dû y avoir quelques milliers de personnes, de près ou de loin, qui ont travaillé à cette politique.

Alors, ma question, elle est très simple, mais en même temps elle se veut directe, et je pense que tout le monde souhaite vous entendre là-dessus. Au départ, avant même de nous parler d'échéancier, moi, j'aimerais que vous nous disiez clairement : est-ce que vous êtes d'accord avec la vision que nous avons présentée, celle que, d'ici 10 ans, on devienne une des nations les plus en forme au monde, donc, qui va demander évidemment un plan d'action musclé? Et quels échéanciers vous vous donnez pour le dépôt de la politique et éventuellement du plan d'action?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Bien, merci, M. le Président. D'abord, je voudrais saluer tous les députés qui sont autour de la table, vous également, M. le Président, et également saluer les gens qui nous accompagnent, qui sont issus du milieu du sport et du loisir, saluer mon équipe ministérielle, qui, je vous le dis, sont très dévoués à la cause du sport et du loisir, et également mon équipe du cabinet. À ma droite, c'est Marie-Eve Bédard, qui est ma directrice de cabinet, à ma gauche, Marie-Claude Champoux, qui est la sous-ministre en titre, et à sa gauche à elle, c'est Luc Fournier, qui est notre responsable des sports, qui est bien connu. Et j'ai vu le député de Labelle, qui l'a salué en entrant puis qui a trouvé que probablement, encore, c'est un bon choix de continuer avec lui.

M. le Président, bien, d'abord, je veux remercier le député de Labelle parce qu'il a fait un travail extraordinaire pour cette politique. Il a fait des consultations, et les échos que j'ai eus, c'est quelqu'un qui a été très apprécié. C'est quelqu'un qui est beaucoup impliqué au niveau du sport également. On l'a vu pédaler la semaine dernière avec le défi Pierre-Lavoie. Et puis je tiens à lui dire — et je lui ai dit déjà auparavant — c'est que je m'attends à ce qu'on puisse collaborer ensemble, à titre d'égal à égal. Et, également, il y a le député de Drummond—Bois-Francs, que j'ai rencontré cette semaine et que j'ai invité à se joindre à notre équipe. Et, comme de fait, on veut que cette politique soit non partisane. Et notre objectif, c'est vraiment que les Québécois et Québécoises soient une des nations les plus en forme dans 10 ans. Et la politique et le plan d'action qui ont été émis, c'est vraiment, là, une façon de faire qui, je pense... qu'on devrait réussir grandement à ce niveau.

L'autre élément, pour moi, qui est très, très important, c'est que j'ai pris connaissance de la politique avec quelques éléments de bonification que nous avons apportés, dont, entre autres, au niveau des personnes âgées. Étant issu du milieu de la santé, je sais que ceux qui profitent le plus de l'exercice et de l'activité physique, ce n'est pas toujours celui qui est en super forme puis qui continue, mais c'est la personne qui est vraiment en situation d'incapacité, que juste le fait de la faire marcher ou de faire certaines activités... leur permette de garder la forme pour une plus longue période.

Et également il y a un volet loisirs qu'on voudrait peut-être greffer, de façon à renforcer... Parce que, vous savez, la théorie qu'il faut avoir autant un bon esprit qu'un corps en santé, bien, je pense qu'il faut voir également que, du côté des activités telles que la méditation, le yoga, le bridge, c'est des activités qu'il faut également soutenir, ne serait-ce que par l'activité cérébrale que ça procure chez nos gens. Donc, il y a ce volet-là qu'on va bonifier.

Mais je dois vous avouer que la politique, elle a été très bien faite. Les consultations ont été bien faites. Et, comme je le disais hier dans d'autres dossiers, ce qui a été bien fait dans le passé, on va le continuer, et on va donner également le crédit à ceux qui l'ont mis en place, dont, entre autres, le député de Labelle. Maintenant, on va se mettre en équipe, non partisane, et on va s'organiser pour, un, l'adopter, deuxièmement, en faire la promotion, mais, surtout, la réaliser. L'échéancier : l'objectif, c'est de la déposer à l'automne, dès le début de l'automne, et on devrait le faire ensemble de façon, comme je disais, non partisane.

• (9 h 40) •

Le Président (M. Auger) : M. le député de Labelle.

M. Pagé : Oui. Bien, évidemment, je suis heureux de l'entendre, je le remercie pour ses bons mots. Et évidemment je n'ai été qu'un partenaire parmi tant d'autres parce que c'est tous les gens qui y ont participé, alors je ne veux pas prendre trop de crédit. Et je voudrais faire un petit clin d'oeil aussi — peut-être qu'il nous écoute — à M. Gaéтан Boucher, qui a participé pendant toute la tournée, et qui probablement nous écoute aujourd'hui, et qui a fait un excellent travail. Alors, je le salue et le remercie, bien sûr.

Alors, on parle d'un échéancier pour cet automne. Qui dit «politique» doit dire «plan d'action» parce qu'une politique sans un plan d'action, ça ne veut rien dire, c'est bon pour les tablettes, c'est bon pour jaser. Mais c'est dans l'action que tout ça va se concrétiser et qui fera qu'on deviendra une des nations les plus en forme au monde.

Donc, j'aimerais vous entendre, en même temps, à savoir : Est-ce que vous comptez déposer un plan d'action simultanément avec la politique? Et est-ce qu'on peut espérer que, dès cette année, on pourra dégager quelques sommes

pour mettre en action la politique et le plan d'action? Et qu'est-ce que vous vous donnez comme horizon, là, dans le premier trois ans, là? Parce que c'est difficile de prédire, mais est-ce qu'on peut imaginer qu'il y aura déjà des sommes qui seraient consacrées? Je vois qu'il y a des choses au niveau des infrastructures, on en parlera tantôt. Mais, pour supporter les actions, est-ce qu'on peut imaginer, dès cette année, un plan d'action cet automne, simultanément avec la politique, d'une part, et le support financier pour supporter les différentes actions?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Merci, M. le Président. Bon, on va commencer par déposer la politique. Il va y avoir un plan d'action soit en même temps ou peu de temps après, et, avec le plan d'action, on verra qu'est-ce qu'on va prendre comme mesures pour actualiser la politique.

J'ai rencontré des groupes cette semaine, entre autres Sylvie Bernier et différents représentants, puis ce que je leur ai dit : Le plus important, c'est qu'on dépose la politique, puis il faut être conscient des états financiers, actuellement, du gouvernement. C'est relativement serré, ça fait qu'avant de faire du développement on va commencer par consolider les différents services. Mais, déjà, au niveau des infrastructures, il y a un 50 millions de dollars qui a été annoncé en surplus. Il y a beaucoup d'argent dans les infrastructures qui est toujours présent, donc on va travailler avec ça. L'important de la politique, ce n'est pas l'investissement, dans un premier temps, mais ça lance un message clair, un des objectifs.

Deuxièmement, presque tous les intervenants du monde du sport et du loisir attendent cette politique pour voir les orientations du gouvernement, et, par la suite, progressivement, on va mettre de l'argent. Puis je pense que je veux juste avoir un discours très réaliste dans le contexte actuel, et on va le travailler ensemble.

Pour ce qu'il s'agit du détail, on va se garder un petit peu de gêne, là, puis on va attendre à l'automne pour que ça devienne quand même un peu un élément-surprise. Mais je pense que vous connaissez déjà une bonne partie du plan d'action qui va être mis en place. On va essayer de le bonifier un peu, mais vous pouvez être assuré que vous allez être associé de très près tant à la politique qu'au plan d'action.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Labelle.

M. Pagé : Oui, merci. Dans la vision qui était présentée, une des nations les plus en forme au monde, qui dit «nation», ce n'est pas que dans les écoles, et c'est la raison pour laquelle on se concentrait sur un plan d'action du CPE au CHSLD. Je suis bien conscient que vous êtes ministre de l'Éducation, Sport, Loisir, donc, consacré dans un ministère. Mais, dans toute la tournée du Québec, ce que les gens sont venus nous dire partout : Il devrait quasiment y avoir... Ça devrait quasiment être une politique gouvernementale, et non sectorielle, et non ministérielle, parce qu'on interpelle tellement de monde : on interpelle le ministère de la Famille, on interpelle le ministère des Affaires municipales, le ministère des Transports, de l'Agriculture, nommez-les. Et vous aviez raison, d'ailleurs, de dire tantôt : On va interpeller les aînés.

Alors, si on veut parler du CPE jusqu'au CHSLD, est-ce qu'on peut prendre pour acquis que le ministre, et son cabinet, et son ministère vont assumer tout le leadership nécessaire pour faire l'interministériel, faire l'intersectoriel pour ne pas que ça soit qu'une politique MELS, mais plutôt une politique qui va parler à l'ensemble des différents ministères? Parce qu'on avait évalué qu'on touchait probablement une dizaine de ministères à peu près, là. Et c'est la raison pour laquelle qu'à travers tout le Québec les gens nous demandaient une politique gouvernementale et non... parce que c'est l'inquiétude, si c'est une politique qui est ministérielle.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Oui, absolument. Dans un premier temps, l'éducation est partout, et je le clame maintenant partout, puis vous étiez présent samedi quand je l'ai dit au défi Pierre-Lavoie que l'éducation doit être la priorité numéro un de tous les Québécois. Et je le disais quand j'étais ministre de la Santé. Tout simplement que, l'éducation, c'est un déterminant de la santé, c'est un déterminant du bien-être, puis c'est un déterminant également du bien-être économique. Ça fait que moi, je pense qu'au départ il faut mettre que l'éducation est au centre.

Dans la stratégie d'application, il y a plusieurs façons de faire un gâteau au chocolat, puis tous les gâteaux au chocolat peuvent être bons. Mon expérience, c'est que, si on essaie de faire un trop gros groupe interministériel, on va se réunir pendant longtemps, puis ça va peut-être retarder le projet. Moi, ma façon de travailler, actuellement, c'est de dire : On a notre politique, qui est prête à adopter. Plutôt que de la retarder de plusieurs mois — parce qu'il va falloir encore faire des consensus à plusieurs niveaux, ce qui obligerait une politique gouvernementale, il faudrait retourner possiblement même en consultation — moi, j'aimerais mieux en arriver à dire : Mettons la politique en place, travaillons avec chacun des ministères un à un. On va pouvoir également faire des petits groupes de travail, et là on va atteindre certains résultats, et, par la suite, après une année ou deux, lorsqu'on aura fait nos preuves, on pourra l'amener comme politique gouvernementale. Moi, mon principe, c'est que, plutôt que de retarder, puis d'attendre, puis de discuter, j'aime mieux agir.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Labelle.

M. Pagé : Bien, j'entends ça positivement, que je préfère «agir» à «retarder», mais je pense qu'on est capables de faire un bout de chemin. De toute façon, nous aurons des échanges à ce sujet-là, parce que j'ai compris que vous allez me convier à des séances de travail incessamment.

Alors, allons-y de façon peut-être plus sectorielle, mais qui vous touche directement. Vous avez déjà dit, il y a peut-être un mois de cela, qu'il n'y aura plus de temps prescrit dans les écoles pour l'éducation physique. Bon. J'entends

ça, mais, en même temps, à l'instar de ce qu'on lance au Québec, déjà, certains endroits, certaines provinces se sont commises, dont le Nouveau-Brunswick, je pense, c'est le 3 décembre dernier, le premier ministre dit : Ça sera le défi du premier ministre, mais je demande à toutes mes écoles primaires de l'ensemble du Nouveau-Brunswick de se doter d'un plan d'action pour avoir 300 minutes d'éducation physique à l'école d'ici trois ans.

Alors, est-ce que ça fait partie de votre vision des choses d'intervenir pour que, dans les écoles, il y ait plus de temps, soit par le parascolaire ou autrement? Et quelle est votre vision des choses par rapport à cela? Est-ce qu'on pourrait s'imaginer un défi aussi imposant que celui du premier ministre du Nouveau-Brunswick?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Moi, je pense qu'on l'a déjà fait avec le défi Pierre-Lavoie. Si vous regardez la façon dont Pierre a travaillé, il est dans presque chacune des écoles primaires, les gens font des cubes d'énergie 15 minutes par jour, et ça, c'est un plaisir, pour eux autres, de le faire. Et moi, j'inviterais plutôt le Nouveau-Brunswick, qui... En passant, il y avait des ministres du Nouveau-Brunswick, lorsqu'on a fait la course à pied ici, à Québec, Québec-Montréal, qui sont venus voir le modèle de Pierre Lavoie.

L'autre élément que je vois actuellement, c'est que tout le monde veut rajouter des activités à l'intérieur des heures de classe. Là, je pense qu'à un moment donné il faut arrêter, il faut plus de français, plus d'histoire, plus d'anglais, plus de ci, plus de ça. On ne veut pas que nos enfants finissent l'école à 20 heures le soir puis à 21 heures le soir. Le temps est limité à l'intérieur des périodes scolaires, et je pense que, si on a à réévaluer... Il ne faut pas oublier que, si je rajoute une heure d'activité physique à l'intérieur de l'horaire scolaire, je vais enlever une heure d'autre chose, c'est aussi simple que ça. Parce que, pour moi, il n'est pas question de rajouter des heures pour nos enfants, je pense qu'ils en ont déjà assez. Il faut faire le maximum à l'intérieur de ces heures-là.

Et, oui, je suis d'accord avec le parascolaire, oui, je suis d'accord avec des activités comme Pierre-Lavoie, oui, je suis d'accord qu'il faut en faire la promotion, que le sport, ce n'est pas juste durant l'école, mais c'est également les fins de semaine. Donc, il y a cette philosophie-là qu'il faut apporter, de dire aux gens : Pour vos enfants, c'est important que vous fassiez de l'activité physique. Donc, c'est plus à ce niveau-là qu'on devrait intervenir. À la fin, ça va donner des meilleurs résultats que leur dire : On va encore vous obliger à faire une heure de sport.

L'autre élément qui est important qu'on va avoir à discuter ensemble : C'est quoi qui fait que les gens font du sport? C'est parce qu'ils aiment ça. Ça fait que, si on peut enlever, là, cette notion d'obligation, avec quand même une obligation d'en faire à l'intérieur des heures scolaires, je pense que probablement que le long terme, même quand ils vont laisser l'école, ils vont continuer à faire du sport. Donc, ça va être des discussions qu'on va avoir, je pense que c'est des modifications de comportement de population. Mais, pour ce qu'il s'agit de rajouter des heures à l'intérieur du curriculum actuel, je ne l'envisage pas. Je ne dis pas non plus que, dans un an ou deux, on ne pourrait pas revoir ça. Ça, je garde la porte ouverte.

Mais ce que je vais faire surtout, c'est que je vais en faire la promotion, de l'activité physique. Je pense qu'un des modèles qu'on a vraiment intérêt à regarder et à maintenir au Québec, c'est le modèle que Pierre Lavoie a développé, où il est dans à peu près 1 700 écoles : les gens font de l'activité, puis, en plus de ça, ils font de l'activité, ils travaillent fort puis ils aiment ça. Ça fait que je trouve que c'est peut-être la meilleure façon que de rajouter des cours dans lesquels ils vont être obligés d'avoir des activités que, souvent, ça ne leur tente pas vraiment.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Labelle, vous avez trois minutes encore à votre disposition.

• (9 h 50) •

M. Pagé : Oui, d'accord, merci. Alors, allons-y plus concrètement, là, parce qu'il y a déjà des budgets, entre autres dans les écoles secondaires, avec Jeunes actifs au secondaire. C'est un budget... Si ma mémoire est bonne, c'est 10 ou 12 millions par année, quelque chose comme ça. Alors, compte tenu de ce que nous vivons comme période plus difficile financièrement, est-ce que ces budgets vont être reconduits, d'une part? Quelle est la prévisibilité de ces budgets, à tout le moins, pour les trois prochaines années? Et, surtout dans le contexte, là, bon, des coupures anticipées dans les commissions scolaires, est-ce que le ministre va s'assurer que les bienfaits de ce programme vont toujours être en place?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Oui, le montant, c'est 12 millions par année, et on veut maintenir ces enveloppes budgétaires, parce que ça fait partie de tout notre contexte de prévention, et puis de garder nos jeunes en forme.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Labelle.

M. Pagé : O.K. Merci, M. le Président. Donc, pour les prochaines années, à tout le moins, à court terme, ces enveloppes devraient toujours être en place, alors... Puis, de façon tout aussi pointue, là, globalement, c'est à peu près 2 millions, même, de plus cette année, là. Quand on regarde l'enveloppe du volet Sport, Loisir, vous l'avez majorée de 2,1 millions précisément. Alors, qui va bénéficier, plus spécifiquement, du 2,1 millions? Et, quand je dis «qui», les centres régionaux d'excellence, l'Institut national du sport, est-ce qu'ils pourront bénéficier de certaines sommes d'argent?

Et je vais continuer, parce que, là, je sais qu'il ne reste plus beaucoup de temps, vous prendrez un peu plus de temps. Mais également Kino-Québec, d'un autre côté, se fait amputer de 1,5 million. Alors, de quelle façon va se traduire... comment le programme va être affecté, là, par cette coupure de 1,5 million? Donc, on a un plus deux d'un côté, on en perd d'un autre côté. Pouvez-vous être un peu plus précis, là, sur comment tout ça va se traduire?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, une minute.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Bien, j'aimerais peut-être passer la parole à M. Fournier, peut-être, pour qu'il nous explique, au niveau des chiffres. Puis, comme de fait, l'Institut national du sport, je pense, va être très supporté. Mais M. Fournier pourrait prendre la parole pour l'expliquer.

Le Président (M. Auger) : Alors, y a-t-il consentement pour que M. Fournier...

Une voix : Oui, oui, oui.

Le Président (M. Auger) : Consentement.

M. Fournier (Luc) : Bien, en fait, le principal montant, c'est l'Institut national du sport, qui va entrer en... bien, qui va déménager le 6 juillet prévu, là. Donc, ça avait été des ententes... Ça fait plusieurs années que... Pour le fonctionnement de l'Institut national du sport, il y avait 1 million supplémentaire à rajouter dans le budget pour son fonctionnement au Stade olympique, puisqu'ils vont déménager dans la tour. Il y a également des éléments sur la fête nationale, qui a eu un montant supplémentaire. Et c'est les deux plus gros montants, là. Après ça, là, on est vraiment dans les majorations normales.

Le Président (M. Auger) : Merci.

M. Pagé : Et les centres régionaux d'excellence, est-ce qu'ils pourraient être affectés?

M. Fournier (Luc) : Bien là, ça, c'est la discussion qu'on devrait avoir avec l'Institut national du sport, à savoir comment on va répartir le million supplémentaire.

M. Pagé : O.K., pour l'instant... Oui, oui, merci.

Le Président (M. Auger) : C'est tout le temps que nous avons.

Une voix : ...

Le Président (M. Auger) : Merci beaucoup. Donc, je cède maintenant la parole à un député du groupe parlementaire formant le gouvernement. M. le député de Maskinongé, la parole est à vous.

M. Plante : Merci, M. le Président. Donc, j'aimerais à mon tour saluer mes collègues, M. le ministre, votre équipe. Vous savez, ce matin, le député de Labelle a apporté un très bon point, parlant lui aussi de l'élaboration de la politique québécoise en matière de sport, de loisir et d'activité physique. Vous savez, chacun, dans nos régions respectives, dans nos comtés, tout ça, on se fait beaucoup interpellé au niveau de cette politique, qui, je crois, est fortement attendue par les divers intervenants. On sait qu'il y a eu plusieurs rencontres, de nombreux groupes ont été rencontrés dans toutes les régions, même au niveau national. Ils ont relevé de nombreux points importants au niveau du sport, de l'activité physique et aussi de l'élaboration de la politique.

Moi, ce qui me questionne plus... On sait que le député de Labelle voulait savoir plus la date de la mise en place de la politique. Moi, ce qui me questionne, c'est : Quelles sont les statistiques, au ministère, qui ont fait, qui ont apporté et qui vont orienter ladite politique que vous présenterez à l'automne, à ce que j'ai pu comprendre, M. le ministre?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Merci, M. le Président. Sans parler de statistiques précises, je pense, il faut voir les bienfaits de l'activité physique. Vous savez qu'on est dans une société actuellement où est-ce que l'obésité est en augmentation chez nos jeunes. Il y a une diminution de l'activité physique en général chez les jeunes. Entre autres, ils ont beaucoup d'autres activités, dont, entre autres, à la maison, les ordinateurs, la télévision. Et on sait que l'activité physique, c'est un des premiers déterminants de la santé, pas seulement que de la santé physique, mais également au niveau de la santé mentale. C'est-à-dire que les gens, généralement, lorsqu'ils font de l'activité physique, ils s'oxygènent mieux, fonctionnent mieux, et, également, c'est au niveau de la prévention des maladies.

L'autre élément qu'on voit par rapport aux données que nous avons ici au Québec actuellement, c'est qu'il y avait une diminution de l'activité physique chez nos jeunes, qui amenait justement les problèmes d'embonpoint, qui conduit plus tard à avoir du diabète. Et Pierre Lavoie le mentionne souvent : Présentement, on voit du diabète chez des jeunes, qu'on ne voyait pas avant. Ce qui veut dire qu'il faut avoir une stratégie qui est vraiment globale pour le Québec, à tous les niveaux : au niveau de l'activité physique, au niveau de l'alimentation, au niveau des saines habitudes de vie.

Et, par la politique du sport, on va toucher un des grands pans de mur dans les saines habitudes de vie, qui est justement de faire de l'activité physique. Puis ce qui est intéressant dans cette politique-là, également, c'est qu'on ne fait pas juste parler du sport d'élite : on parle de l'activité pour toute la population. Ça, ça veut dire que, quand on combine ça

avec le loisir... Quelqu'un qui fait du jardinage, c'est considéré comme faire de l'activité physique. Quelqu'un qui fait de la marche, c'est considéré comme faire de l'activité physique. Et là on va s'établir des standards et on va faire la promotion des gens...

D'ailleurs, un élément intéressant, c'est qu'on a toujours tendance à dire : Il faut faire plus, mais, lorsque vous regardez les données sur l'activité physique, de faire une activité physique 20 minutes avec un exercice modéré a presque autant de bienfaits que quelqu'un qui s'entraîne très fort. Donc, il y a ce minimum d'activité physique qu'on aimerait que la population fasse au Québec.

Cette politique, comme disait le député de Labelle, elle doit toucher depuis presque le jeune âge — on parle d'un an, deux ans, trois ans — la petite enfance, jusqu'à la personne très âgée, qui a beaucoup de difficultés à se déplacer. Parce que cette personne-là, si vous la gardez sans activité physique, son état va se détériorer, et puis elle va perdre encore plus de capacités. D'ailleurs, quand vous êtes dans une urgence, un des gestes qui va vous aider le plus, c'est de vous amener à la toilette. Parce que, si on vous laisse dans votre lit, votre situation va se détériorer. Et ce qu'on dit dans les urgences... Si vous rentrez, vous avez 65 ans, puis on vous couche pendant 24, 48 heures parce que vous êtes trop malade puis vous ne bougez pas, quand vous montez à l'étage, vous êtes rendu à 70 ans. Ça fait que c'est important d'avoir ces notions-là.

L'autre élément qu'on veut dans cette politique-là, c'est éliminer la question de : Il faut être en excellente... en faire toujours plus que les autres. Ce qu'il faut, c'est avoir un niveau minimal. Et, ceux qui veulent en faire plus, on va les encourager avec le sport d'élite. D'ailleurs, c'est ce qui est intéressant dans cette politique, c'est que les sports d'élite deviennent des modèles pour les autres.

Si vous regardez... On parlait de ça récemment dans une rencontre. Les gens nous disaient : Oui, mais vous devriez financer encore plus le populaire, puis pas l'élitisme. Mais vous savez qu'il y en a qui jouent au soccer parce qu'ils voient des vedettes de soccer à la télévision. La coupe de soccer va faire que les gens vont jouer plus au soccer. Ils voient Eugénie Bouchard qui joue au tennis, ça rend populaire le tennis.

Nous, ce qu'on veut, là, c'est que les gens fassent de l'activité physique, mais surtout qu'ils aiment ça, que ça ne soit pas un effort, pour eux autres de le faire. Et c'est comme ça, je pense, par des stratégies, avec notre politique, qu'on va être capables de l'atteindre.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Maskinongé.

M. Plante : Oui, effectivement. Merci, M. le Président. Si j'ai bien compris, dans votre intervention, M. le ministre, vous allez vraiment tabler au niveau de donner le goût ou de permettre à toute la population, tant au niveau des aînés que des jeunes, de pratiquer ou de faire de l'activité physique. À ce niveau-là, la politique doit cibler différents objectifs, je crois. Outre donner le goût de faire de l'activité physique, je crois qu'il doit y avoir des objectifs précis, parce que vous parliez des problèmes d'obésité, de diabète et tout ça. Donc, j'aimerais savoir les objectifs précis ou généraux de la politique qui vont vous permettre de vous orienter, en collaboration avec les collègues, là, pour mettre en place cette politique.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : M. le Président, je demanderais peut-être à M. Fournier de compléter à ce niveau-là.

Le Président (M. Auger) : Consentement...

M. Fournier (Luc) : Bien, sur les objectifs qu'on va aller chercher... Bien, en fait, c'est un objectif très populationnel, hein, c'est le maximum de... essayer de toucher le maximum de la population. On a fait, depuis plusieurs années, beaucoup d'efforts au niveau de l'élite également. On a vu les résultats aux Jeux olympiques cette année, il y a eu un effort de fait sur le sport organisé. Maintenant, il y a tout un autre effort à faire sur toute la question du sport... pas du sport, mais de l'activité physique libre, ce qu'on appelle la pratique libre et le plein air. Alors, il y a des objectifs populationnels qui vont être développés pour davantage rejoindre l'ensemble de la population, tout en maintenant les services aux athlètes d'élite et aux sports de haut niveau.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Maskinongé? Ah, M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : ...puis également, on va viser des clientèles à risque. On parle, entre autres, des gens plus sédentaires, les autochtones. On parlait tantôt des personnes âgées. Ça fait qu'il va y avoir des objectifs généraux de population, mais également des objectifs spécifiques selon les communautés, selon les groupes de personnes qui sont plus à risque.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Maskinongé?

Mme Ménard : Peut-être que j'aurais une question...

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Laporte, bien sûr, avec plaisir.

Mme Ménard : Merci beaucoup. Alors, je salue tous mes collègues aussi, M. le ministre et tous les gens qui vous accompagnent.

Vous avez parlé tantôt... le processus... Vous avez parlé un petit peu de processus, là, pour établir l'élaboration de la politique. Vous avez parlé de consolider... Il y a beaucoup, beaucoup d'organismes... Et je vous ai entendu dire «consolidation». Moi, je veux juste... Dans nos comités, on a énormément de gens qui viennent nous voir et, bon, tous ont besoin, et beaucoup font les mêmes choses.

Alors, est-ce que ça va faire partie aussi de la politique? Vous allez réviser ça en même temps? Qu'est-ce que vous avez l'intention de faire?

• (10 heures) •

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Merci, M. le Président. Il n'y a pas d'objectif de coercition, on n'obligera pas les gens. Mais je vais vous donner un exemple, là, de consolidation, l'Institut national du sport. L'Institut national du sport, on regroupe les différents organismes sous le même toit, qui vont travailler en collaboration. Il y a une synergie à aller chercher à ce niveau-là. En plus, quand ils peuvent regrouper certains services, bien, il va y avoir une diminution des coûts, ne serait-ce qu'au niveau administratif, pour qu'on mette de l'argent le plus près possible au niveau des athlètes. Donc, c'est le genre de stratégie qu'on doit adopter. Puis j'ai rencontré différents groupes qui m'ont dit que, dans certaines régions, il y a peut-être plusieurs organismes qui parfois auraient besoin d'être peut-être un peu plus reliés ou même qu'il y en a qui pourraient peut-être fusionner ensemble.

C'est certain, dans un contexte budgétaire où il y a quand même des limites à la capacité à payer, on veut garder le même argent, mais je ne suis pas certain qu'on va être capables d'en mettre beaucoup plus au cours des prochaines années. Puis là, je tiens à le dire, on regarde les infrastructures qui sont importantes, on parle également du 50 millions, puis il y a des politiques aussi. Tantôt, on parlait des autres ministères. Du côté de la Santé, ils ont des programmes pour les personnes âgées; du côté de la petite enfance, ils pourraient avoir des programmes pour les jeunes. Donc, si on réussit à avoir une meilleure coordination puis une meilleure cohésion, possiblement qu'on va avoir des meilleurs résultats avec les mêmes ressources.

C'est juste que je veux avoir un discours réaliste, parce que, des fois, les gens, ils disent : Oui, mais qu'est-ce que vous allez mettre de plus? On en a déjà beaucoup, puis, ce qu'on a, il faut peut-être mieux l'utiliser et avoir une réflexion à ce niveau-là.

L'autre élément. Tantôt, on parlait des stratégies. Une des meilleures stratégies, si vous voulez que les gens fassent de l'activité physique, c'est de leur donner des infrastructures pour le faire. On parle des pistes cyclables, on parle des arénas, on parle des terrains de soccer. Ça fait que, si vous êtes dans un groupe de villages puis il n'y a aucune installation sportive, c'est sûr que vous n'aurez pas tendance à faire du sport. Donc, il faut avoir cette pensée-là quand on va coordonner puis on va mettre de la cohésion dans le système. Ça fait que mon message, c'est : On a déjà des belles ressources au Québec, essayons de faire encore plus avec ce qu'on a, puis on va rajouter de l'argent, au fur et à mesure, qui va être encore plus utile si on a, avant, fait déjà une réflexion là-dessus.

L'objectif, là, c'est que tout le monde peut avoir sa place au soleil au niveau des organismes, mais il va falloir qu'ils se parlent entre eux autres. Je pense que c'est un message qui va être très, très fort.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Laporte.

Mme Ménard : Autre chose que vous avez mentionné tantôt... On parlait de modèles, hein, vous avez parlé d'Eugenie, bon, au tennis, et tout ça.

Est-ce que, dans la politique, on va faire en sorte justement d'avoir quelque chose qui pourrait faire qu'on aurait beaucoup plus de modèles? Puis là je suis après penser : j'ai assisté, cette semaine, à la remise des médailles de l'Ordre national, le premier ministre qui remettait les médailles, et il y avait M. Juneau, et Joé Juneau est un modèle extraordinaire, exceptionnel. Il donne énormément de temps aux Inuits, hein, il est dans le Grand Nord et il a fait en sorte que, maintenant, il y a plein de jeunes qui ne décrochent pas de l'école parce qu'ils veulent jouer au hockey avec... naturellement suivre les traces de Joé Juneau.

Alors, est-ce qu'on va penser à quelque chose qui pourrait faire en sorte qu'on aurait beaucoup plus de Joé Juneau au Québec?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : La réponse est un gros oui, parce que vous savez que Joé Juneau, entre autres, avait formé une équipe de cyclistes du Nunavik qui sont venus ici faire le défi Pierre-Lavoie. Moi, j'avais rencontré Joé à ce moment-là — j'avais été associé avec eux autres — et il y avait également Gaétan Boucher qui faisait partie du groupe qui avait pédalé.

En fin de semaine, au défi Pierre-Lavoie, il y avait David Veilleux, celui que... le premier Québécois qui a fait le Tour de France, qui était en avant avec Pierre. Moi, j'ai eu l'occasion de pédaler juste à côté de lui pour l'entrée à Montréal. Puis c'est des gens qui veulent s'impliquer, c'est des gens que les gens dans la rue, là, ils les saluent puis ils veulent faire comme eux autres. On parle d'Eugenie Bouchard.

Je pense qu'il y a une réflexion à faire, mais il y a surtout une coordination à faire de toutes ces activités-là. Sylvie Bernier est un bel exemple. Sylvie, actuellement, elle s'implique à tous les niveaux. Je l'avais rencontrée parce qu'elle a fait sa maîtrise, et sa maîtrise, c'est justement comment on modifie l'environnement pour favoriser l'activité physique.

Beau modèle, en fin de semaine, les cinq députés qui roulaient pour le défi Pierre-Lavoie, hein : le député de Drummond était là, le député de Labelle était là. Puis c'étaient tous les partis, il y avait des cyclistes des trois partis, et puis c'était plaisant de les voir. On n'avait pas l'impression qu'ils pouvaient se chicaner de temps en temps, eux autres, hein, quand ils sont vraiment en harmonie lorsqu'on... Ça, c'est un bel exemple de promotion qu'on doit faire. On doit lancer ce message-là à la population. Et je pourrais vous en nommer plusieurs et j'en ai rencontré plusieurs, parce que, quand je suis allé au sports gala Québec à Laval, les gens venaient me voir pour me dire : Comment on pourrait s'impliquer, tant au niveau du judo, au niveau du ski acrobatique? On a des très, très beaux modèles.

Puis ça me rappelle... Vous savez, de forcer quelqu'un à faire du sport, c'est beaucoup plus difficile que quand quelqu'un voit un autre faire du sport. Puis, quand vous regardez les jeunes qui jouent au hockey, là, ils en mettent, de l'énergie. Maintenant, comment on pourrait avoir cette énergie-là quand ils vont à l'école? Ça, ça va être un autre défi, là, quand ils vont étudier, parce que, demandez à un jeune qui joue dans une équipe de hockey, là, manquer une journée d'école parce qu'il fait une tempête, là, pour lui, je pense, c'est souvent un congé, là, mais manquer une partie parce qu'il fait une tempête, là, pour lui, c'est une grande déception. C'est pour ça qu'il faut en arriver : Comment on arrive à motiver notre population à faire de l'exercice sur une base volontaire? Moi, ce que j'ai vu, il y a un phénomène d'entraînement : quand vous êtes avec des amis puis un groupe qui aime faire de l'exercice physique, vous, ça vous motive, pas juste pour faire de l'activité physique, le fait d'être avec un groupe avec qui c'est très agréable.

Ça fait que c'est ça qu'on va devoir travailler tous ensemble, et c'est intéressant aujourd'hui parce qu'on a vraiment une discussion qui est apolitique, et on a un grand objectif, un grand but, c'est de rendre notre population en bonne santé.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Laporte.

Mme Ménard : Il me reste combien de temps?

Le Président (M. Auger) : Vous avez encore 6 min 30 s.

Mme Ménard : Ah, oui! Alors, j'aimerais revenir sur les écoles où on enseigne le sport, l'école... Comment ils appellent ça, ces écoles-là?

Une voix : ...

Mme Ménard : Non, mais il y a d'autres écoles, il n'y en a pas juste une.

Des voix : ...

Mme Ménard : Sport-études, merci, merci, c'est le mot que je cherchais. Alors, bon, on en a je ne sais pas combien au Québec. Peut-être que votre ministère peut nous dire combien on en a. Est-ce qu'on veut en créer plus, de ces écoles-là?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Merci, M. le Président. Bien, on veut en créer selon les besoins. Puis il y a des sports-études dans à peu près tous les sports, hein? Moi, mon garçon, il a fait le sport-études golf, puis ça l'a beaucoup aidé, puis il a beaucoup apprécié ça. Il y a sport-études hockey, il y a un sport-études dans différents domaines. Je suis quand même prudent parce qu'il faut les créer, mais, d'un autre côté, il faut faire attention parce que ça sort aussi des gens qui sont bons en classe puis bons dans les sports, puis ça les sort de nos classes régulières. Puis, quand vous regardez le rapport Champoux-Lesage, là, il y avait cet élément-là. Là, on est en train de créer plusieurs types de classes, ce qui fait qu'il faut juste être prudent de ce côté-là. Mais, si quelqu'un veut faire du sport... Puis, en passant, pour faire un sport-études, ce n'est pas nécessaire de vouloir faire une carrière, il faut juste aimer faire le sport.

L'autre élément que l'on perçoit, c'est qu'un sport-études, pour nos garçons qui ont plus de difficultés que les filles en classe, ça nous permet d'avoir des meilleurs résultats. Ça les fait plus bouger, le programme est adapté... qu'ils sont moins de temps en classe mais plus concentrés, et je pense qu'on peut réussir à avoir moins de décrochage si on a le sport-études approprié.

Mais là on parle de sport-études, là, puis, je tiens à le dire, il y a aussi arts-études est important. Maintenant, je pense qu'on y va dans plusieurs domaines. Quand quelqu'un veut faire quelque chose par passion puis qu'on lui permet de faire sa passion et en même temps réussir ses études, je pense que, tous, on est gagnants. Mais il y en a beaucoup au Québec, et ce qu'on veut, c'est de répondre aux besoins des élèves.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Laporte.

Mme Ménard : Une dernière question, en ce qui me concerne. M. le ministre, vous venez de parler de... aussi les arts, et, je me souviens, l'ancien gouvernement avait, dans son budget, annoncé des argents qui viendraient de la taxe du tabac pour ce genre d'activité là, les arts, et...

Une voix : ...

Mme Ménard : Oui. Oui. Alors, est-ce qu'on continue ça? Est-ce que ça se continue, ça, ce programme-là?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Oui, c'est pour les infrastructures. Et puis, juste pour vous dire, au Québec, un endroit qu'on protège actuellement au niveau des budgets, c'est les infrastructures sportives, parce qu'on croit vraiment que meilleures seront les infrastructures. Plus les gens vont avoir la possibilité de faire l'activité physique, mieux ils vont être, puis plus ils vont rester en bonne santé, puis, à la fin, moins ils vont nous coûter cher dans le système de santé. Puis, je vous rappellerai, l'éducation, c'est vraiment la priorité numéro un des Québécois. C'est un déterminant pour la santé puis pour le bien-être des gens, puis également le développement économique et social.

Mme Ménard : Merci.

Le Président (M. Auger) : Une autre question. Vous avez encore 3 min 30 s à votre disponibilité.

Une voix : ...

Le Président (M. Auger) : Pardon? Vous voulez revenir.

• (10 h 10) •

M. Reid : Si vous me permettez, je vais commencer la prochaine question tout à l'heure, dans quelques instants, mais je vais terminer juste une... puisqu'on a une bonne ambiance, une petite question.

Je voudrais d'abord vous féliciter, M. le ministre, pour avoir avec vous M. Fournier, qui, vous le savez peut-être, a été directeur général d'un extraordinaire événement sportif pour le Québec. Ça a été les Jeux du Canada en 2013, et c'est une préparation qui a duré trois ans. C'est un travail de fond qui a été fait et c'est un immense succès à tout point de vue, évidemment l'événement lui-même, mais aussi sur le plan financier. Il y a beaucoup d'argent qui va être légué par les jeux pour, effectivement, les athlètes et les sportifs de la région, surtout.

Et je ne sais pas si vous savez par ailleurs aussi que les jeux ont mis à jour, en fait, un animal qui, comme mascotte, n'est généralement pas associé au sport, et qui est l'athlète des athlètes, et c'est ce qu'on a trouvé. Je ne sais si vous... C'est un oiseau. Je ne sais pas si vous le savez, sinon vous avez le sous-ministre pour répondre à votre question, à la question que je vous pose.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Bon, vous avez toujours le choix entre plusieurs oiseaux. Il y a le macareux, il y a le colibri, mais moi, je vous dirais que c'est un colibri.

M. Reid : Le macareux, c'est un pingouin, en quelque sorte.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Juste pour savoir s'il savait c'était quoi.

M. Reid : Bien, en fait, c'est effectivement un colibri, et c'est un athlète exceptionnel. Donc, on va peut-être revenir tout à l'heure pour le bloc parce que j'ai des questions intéressantes concernant surtout, M. le ministre, le fonds de 50 millions et son adéquation avec la politique.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député d'Orford. Je cède maintenant la parole au porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de loisir et de sport, le député de Drummond—Bois-Francs. Vous avez, M. le député, vous êtes un chanceux, vous avez 23 minutes à votre disposition.

M. Schneeberger : Merci beaucoup. Alors, merci, M. le ministre et tous les collègues qui vous accompagnent.

Premièrement, pour faire suite aussi au défi Pierre-Lavoie, tantôt, vous disiez qu'on ne s'est pas chicanés. Je peux vous dire qu'après quatre jours dans un motorisé où est-ce que tu mets tes habits partout parce qu'ils sont mouillés pour les faire sécher, ça sent un peu, comme on dit, le chien mouillé, alors c'est sûr que tu ne veux pas te chicaner en plus de ça. Non, mais pour... sympathique, là, on s'est vraiment bien amusés.

Le Président (M. Auger) : M. le député... M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Vous savez qu'après la pluie il y a toujours l'arc-en-ciel, hein? Ça fait que...

M. Schneeberger : Oui, c'est bon, c'est bon.

Des voix : ...

M. Schneeberger : Bon. Alors, je voudrais aller au niveau du plan des infrastructures québécoises. Durant la dernière campagne électorale, votre formation était pour l'anneau de glace à Québec, et puis, après ça, avec M. Labeaume...

Et puis on connaît sa personnalité, là. Par après, vous vous êtes retiré, et puis là... En tout cas, on ne sait pas trop. Et là, moi, ce que je remarque au niveau des infrastructures, les projets qui sont à l'étude, l'anneau de glace, il fait partie... Alors, moi, je voudrais savoir, premièrement, quelles sont vos intentions concernant l'anneau de glace et puis, oui ou non, allez-vous aller de l'avant avec ça?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Oui. Bien, la réponse est oui, mais, par contre, comme l'a dit M. Labeaume, on pouvait peut-être se permettre d'avoir un léger délai pour s'assurer qu'au niveau financier il n'y ait pas de difficulté. Mais la réponse est définitivement oui. D'ailleurs, c'est l'anneau de glace Gaétan-Boucher.

L'autre élément, comme vous disiez, avec M. Labeaume, notre collaboration est excellente, puis, moi, pour le connaître personnellement — parce que c'est quelqu'un qui vient de Roberval, donc c'est quelqu'un qui sait rire et qui sait s'amuser — je pense que c'est quelqu'un qui veut réaliser ce projet. Notre gouvernement est en arrière également de ce projet, et, pour la ville de Québec et le développement des infrastructures, entre autres pour le patinage de vitesse, pour nous, c'est un incontournable.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Drummond—Bois-Francis.

M. Schneeberger : Puis est-ce qu'on peut savoir les échéanciers et aussi le budget qui est accordé à cette étude-là?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Bien, c'est parce que ça, c'est un dossier qui relève des Affaires municipales, donc ce n'est pas dans nos dossiers à nous, mais, au niveau de l'échéancier, là, je pense qu'il pourrait y avoir un délai, le temps de consolider les finances publiques. Et pour ce qu'il s'agit du budget, là, je ne pourrais pas vous dire exactement la hauteur, ça fait qu'on pourrait toujours se renseigner aux Affaires municipales puis vous le laisser savoir.

M. Schneeberger : Oui, mais, c'est quand même important puis c'est un gros budget, alors, moi, en tout cas, j'ai toujours trouvé un peu... là-dessus, je vous dirais que, pour faire un jeu de mots, vous aviez l'air un petit peu à patiner sur la glace, là, avec ce dossier-là, puis j'aimerais ça savoir...

M. Bolduc (Jean-Talon) : ...

M. Schneeberger : Comment?

M. Bolduc (Jean-Talon) : On patinait de vitesse.

M. Schneeberger : Oui, mais... parce que vous savez qu'un anneau de glace, c'est du patinage hors piste et puis, à ce que je sache aussi, ce n'est pas un sport qui est très, très populaire; le court pistage l'est beaucoup, on a d'ailleurs beaucoup de champions au Québec. Mais, par contre, je voulais savoir : est-ce qu'il y a une étude au niveau du nombre? Est-ce qu'il y a beaucoup de personnes qui vont l'utiliser? Parce que c'est une grosse infrastructure puis je ne voudrais pas finalement que ça devienne un peu comme les après-Olympiques, le Vélodrome finalement qui s'est transformé en biodôme, là.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Un, là-dessus, je dois vous avouer, notre objectif, c'est de développer tous les sports au Québec et donner des infrastructures à tous les sports qui sont valables. On parlait de l'Institut national du sport qu'on regroupe à Montréal. On veut se donner des plateaux techniques pour être capable d'avoir du développement des élites. Par contre, ces infrastructures-là servent également à la population en général, et, si, à un moment donné, on veut avoir soit des événements mondiaux ou encore démontrer qu'on est capables de former l'élite... Vous savez, aux derniers Olympiques, là, ceux qui ont performé le plus au Canada, c'est les Québécois. Pourquoi? Parce que les gens regardent nos programmes. En fin de semaine, M. Aubut reçoit le comité olympique ici même, à Québec. Moi, je les rencontre samedi pour qu'on puisse discuter, voir comment le Québec peut collaborer avec le comité olympique juste pour développer notre élite. Mais, quand vous connaissez les comités olympiques, ils ne veulent pas juste développer l'élite, ils veulent que l'ensemble de la population fasse du sport avec comme modèle une élite qu'on développe, et on veut performer au niveau international, au niveau national et au niveau québécois. Si on ne se donne pas une infrastructure comme l'anneau de glace, bien, les gens ne peuvent pas s'entraîner dans des endroits qui, souvent, sont assez convenables pour atteindre ce niveau-là. Par contre, toutes nos installations olympiques peuvent servir pour la population en général.

Donc, c'est cette orientation qu'il faut voir. Premièrement, on donne la chance à tous les sports, donc on ne veut pas être discriminatoires à un sport par rapport à un autre, et il faut leur donner les infrastructures nécessaires, si possible, lorsque c'est pour l'élite, à un endroit au Québec où on va s'entraîner. Le ski acrobatique, on est dans les meilleurs au monde, hein, au niveau de... je regardais Dominique Maltais, là, elle a gagné des médailles olympiques. Pourquoi? Parce qu'on s'est doté au Québec des installations nécessaires.

Dans le sport amateur, si le gouvernement ne s'implique pas, on n'aura pas d'infrastructure. Mais voyez-le plus loin : le fait d'avoir ça puis d'avoir des élites comme Dominique Maltais et Eugénie Bouchard, ça fait que nos jeunes, ils veulent jouer au tennis, ils veulent faire de la planche, ils veulent faire du ski.

Tout ça, là, ça va dans notre philosophie d'être plus en forme. Et, si vous êtes plus en forme... Quand vous rentrez à l'hôpital puis vous faites un infarctus, ça vient de coûter 30 000 \$ à la société. Un pontage, ça vous coûte 25 000 \$, à la société. L'obésité, le diabète coûtent une fortune à la société. Si on peut investir maintenant pour diminuer la maladie plus tard, je pense que c'est ça, la prévention, puis c'est ça qu'on appelle le côté économique de la santé, c'est la prévention qui empêche d'avoir des maladies qui vont coûter beaucoup plus cher. Ça, je ne vous parle pas si on diminue notre taux de tabagisme pour le cancer. Savez-vous qu'un cancer du poumon, là, présentement, les molécules pour traiter un cancer du poumon... entre 50 000 \$ et 100 000 \$? Ça fait que, si j'empêche un cancer du poumon, là, j'en empêche 100 dans une année, ça donne quoi comme montant qu'on peut investir dans les sports? La seule affaire, il faut être un gouvernement logique, il faut investir maintenant pour prévenir plus tard. Donc, il y a une dépense à faire maintenant pour qu'on ait des économies plus tard. Mais ça, moi, j'appelle ça de l'investissement.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Drummond—Bois-Francs.

M. Bolduc (Jean-Talon) : C'est pratique d'avoir été ministre de la Santé aussi, hein?

M. Schneeberger : Est-ce que vous avez une étude actuellement qui précise le nombre d'utilisateurs potentiels de cet anneau-là, parce que, je veux dire, quand on fait quelque chose, là, il faut faire... oui, vous...

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : C'est vraiment... Moi, je vous recommanderais d'aller poser la question aux Affaires municipales, à mon collègue des Affaires municipales parce que c'est eux autres qui ont toutes ces études-là. Nous autres, on va vraiment traiter du sport en tant que tel, faire la promotion du sport. Moi, je dis toujours que je suis le ministre du bonheur. Toutes les belles activités, c'est moi qui les fais. Les constructions, je laisse ça aux autres.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Drummond—Bois-Francs.

M. Schneeberger : O.K. Alors, aussi, à ce moment-là, si cet anneau, vous allez de l'avant avec, est-ce qu'il va faire partie intégrante... l'argent, ces sommes-là pour la construction va être pris à l'intérieur même de l'enveloppe que vous parlez, de 850 millions, pour les infrastructures jusqu'en 2024?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Bien, ça peut être une enveloppe multiparties. Je vais vous donner un exemple. Ça, ça va être... et le Québec et le municipal qui vont s'en occuper, on va s'entendre qui va faire la gestion, mais généralement ça peut venir de fonds fédéraux, ça peut venir de fonds québécois puis également la municipalité qui peut mettre un montant. Puis je ne connais pas le côté financier pour ce dossier parce que ce n'est pas mon dossier, c'est le dossier des Affaires municipales. Ça fait que, vraiment, quand vous arrivez à ce niveau-là pour ce qu'il s'agit de la construction, il faut parler avec les Affaires municipales, qui gèrent le dossier. Par contre, quand on va arriver pour les gens qui vont s'entraîner là, développer l'élite, ça, ça va revenir au niveau du ministère des Sports.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Drummond—Bois-Francs.

M. Schneeberger : Oui. Alors, par le fait même, moi, ce que je voudrais savoir, avec un projet d'avoir un anneau de glace, est-ce qu'à l'intérieur même du ministère ou avec la ville de Québec il y a toujours le projet d'aller peut-être de l'avant avec des Jeux olympiques parce qu'on sait que c'est une infrastructure qui est essentielle pour la tenue de Jeux olympiques d'hiver? Alors, c'est-u dans cette vision-là ou c'est vraiment pour le sport d'élite ou amateur, là, du Québec?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

• (10 h 20) •

M. Bolduc (Jean-Talon) : Merci, M. le Président. Bien, je ne pense pas que je suis la personne pour répondre à ça, parce que c'est vraiment au niveau comme du premier ministre, à un moment donné, qu'il pourrait y avoir des orientations à ce niveau-là. Mais c'est certain que, si Québec se donne des infrastructures de qualité, c'est plus facile d'avoir des compétitions internationales. Est-ce qu'un jour, c'est les Jeux olympiques? Je pense qu'il ne faut jamais fermer la porte parce que, vous savez, on en a encore pour plusieurs centaines d'années au Québec à avoir des organisations... des activités internationales. Il ne faut pas fermer la porte. Il y avait des contraintes la dernière fois qu'on a fait la demande parce que c'était la hauteur de la montagne qui n'était pas assez élevée. Mais c'est des choses, peut-être, qui pourraient être travaillées.

Ça fait que moi, je vous dirais, aujourd'hui, ce n'est pas dans les plans à court et à moyen terme, mais, dans 30 ans, dans 40 ans, peut-être qu'on pourrait demander les Olympiques. Mais, à court terme puis à moyen terme, ce n'est pas dans la planification, autant gouvernementale que de la ville. Je pense qu'on va plutôt se consacrer à développer

de bonnes infrastructures. Mais, si on est capables d'aller se chercher des activités, des événements internationaux — on a annoncé récemment, Bromont, avec les jeux équestres — si on est capables d'aller chercher des jeux similaires, on devrait y aller. Pourquoi? Parce que c'est une bonne publicité pour le Québec, c'est un beau modèle aussi pour nos athlètes de tous les niveaux, puis c'est un beau modèle également pour les gens qui veulent faire ce type de sport.

Donc, pour moi, je ne ferme pas la porte, mais ce n'est pas dans nos cartons à court terme ou à moyen terme.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Drummond—Bois-Francis.

M. Schneeberger : Oui. O.K. Tantôt, on parlait de renouvellement de la politique des loisirs et sports. Moi, j'ai un point que je vous ai déjà mentionné en entrevue. J'aimerais ça, beaucoup, que l'ouverture... des gymnases d'école soient ouverts les fins de semaine, parce que c'est des infrastructures qui sont payées par tous les citoyens. Et puis moi, je me souviens, à l'époque, les fins de semaine, surtout quand il pleut, il fait mauvais — puis, surtout cette année, là, c'est un bel exemple — bien, nos jeunes, là, ils jouent beaucoup plus au Nintendo puis aux jeux qu'aller faire du basket ou des sports à l'intérieur. Et moi, je trouve ça très déplorable que, dans des quartiers où est-ce qu'il y a un gymnase à proximité, souvent, c'est de l'école même, le gymnase est là, que cette partie de l'école soit fermée aux jeunes, alors qu'il pourrait très bien être... justement, ouverte, soit en lien avec la ville au niveau de la surveillance et autres, mais au moins que les jeunes aient accès à ça. Il y en a qui... juste la cour d'école, à peu près, et, quand il pleut, bien, malheureusement, il n'y a personne qui est là.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Écoutez, bien, tantôt, quand je disais qu'il fallait consolider, ça, c'est un bel exemple. On a des installations sportives qui sont utilisées la semaine par le scolaire puis que, la fin de semaine, s'il n'y a pas d'entente avec la municipalité, elles sont tout simplement vacantes. C'est le même coût de fonctionnement, c'est le même coût de chauffage. Ça prend un peu plus de surveillance.

Actuellement, un des projets qu'on fait au niveau scolaire, c'est souvent un partenariat avec la ville. Je regarde, dans mon comté, l'école Rochebelle, où il y a un partenariat entre la ville de Québec et la commission scolaire. La semaine, c'est utilisé par la commission scolaire; le soir, les fins de semaine, par des activités municipales. Ça nous évite de doubler les infrastructures, ça nous permet d'avoir des infrastructures qui sont toujours à la fine pointe des technologies, ça fait que ça, c'est l'exemple que je vous disais tantôt : Ce n'est pas toujours plus d'argent que ça prend mais peut-être une meilleure coordination puis une meilleure consolidation, et toutes les municipalités qui veulent avoir des activités devraient voir avec le scolaire comment on peut s'organiser pour partager.

L'autre élément que vous pouvez voir... Si vous faites du voilier, à un moment donné, bien, il faut qu'on soit capables... si nos jeunes, pour leur apprendre à faire du voilier, bien, c'est important qu'il y ait des activités qui... souvent, on va emprunter au niveau du municipal.

Tantôt, je vous parlais de Bromont. Tu sais, Bromont, ce n'est pas des pouliches qui vont être là, là, ça va être des chevaux, là, de très haut niveau. Bien, ça, ça prend une ville qui travaille avec d'autres partenaires. Mais peut-être que les partenaires à Bromont sont réputés pour l'équestre, mais possiblement qu'à ce moment-là ils pourraient s'organiser pour avoir un partenariat avec le scolaire, ne serait-ce que pour en faire la promotion.

Donc, c'est tout ça qu'on doit faire ensemble. Et, oui, il va y avoir plus d'argent, mais comment on peut faire, avec l'argent qu'on a déjà, pour réussir à atteindre des meilleurs résultats?

Le Président (M. Auger) : M. le député de Drummond—Bois-Francis.

M. Schneeberger : Oui. Toujours au niveau de la politique nationale du sport, vous avez annoncé qu'il y aura 50 millions supplémentaires qui seraient alloués au niveau des infrastructures. On a fait des recherches puis j'aimerais savoir, maintenant, au niveau des critères pour l'acceptation ou le refus d'un projet, parce que souvent on a l'impression que, dans un cas comme celui-là, au niveau des infrastructures sportives, tu sais, tout le monde est pour la vertu, là, il n'y a pas vraiment personne qui s'objecte à ça, d'avoir un beau terrain de soccer derrière chez eux ou autre. Et, malheureusement, des fois, on a fait beaucoup de politique avec ça, O.K.? Il a fait une belle annonce et autre.

Moi, ce que je voudrais savoir, maintenant : Au niveau des critères, est-ce que ces critères vont être vraiment publics, c'est-à-dire qu'ils vont être accessibles, on va les voir? Et puis aussi qu'on pourra voir, quand le projet est accepté ou refusé, les raisons du refus ou de l'acceptation? Parce que moi, je pense que ça, il y aura beaucoup plus de clarté à avoir là-dessus, puis, au moins, ça ferait peut-être moins de mécontents. Ou peut-être de dire aussi, parce que, comme... vous savez très bien qu'en politique, quand on ne dit pas tout, bien, il y a beaucoup de subjections ou de choses comme ça qu'il faut... On dit : Ah! bien, on sait bien, c'était lui, parce que tel député était là, ou tel comté. Alors, je pense que, pour ces raisons-là, si on veut travailler ensemble, ça serait bien que ça soit fait ainsi.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Oui. Les critères sont dans le programme, ils sont déjà connus, puis, si vous voulez, j'ai la feuille ici, puis je peux tous vous les lire, mais ça prendrait de votre temps pour intervenir...

M. Schneeberger : Non, non, pas besoin...

M. Bolduc (Jean-Talon) : ...mais on va vous en faire une photocopie, mais c'est déjà disponible. D'ailleurs, une très grande transparence, les gens savent exactement quel projet qui va être annoncé, et également on ne veut pas faire de politique avec ça, à un tel point que c'est des équipes externes qui choisissent puis ils font des recommandations et, à partir de ça, c'est selon les critères qui sont déjà établis.

Pour cette question des refus, parfois même les gens viennent me voir, moi, comme ministre... je les écoute, on regarde leurs dossiers, mais on ne fait pas de pression politique parce qu'il y a une séquence dans laquelle les projets vont être annoncés.

Le Président (M. Auger) : Donc, M. le ministre, j'ai compris que vous allez lui déposer le document.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Oui. On va la rendre disponible à tout le monde.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Drummond—Bois-Francis.

M. Schneeberger : Oui. Alors, dans un autre ordre, au début des années 2000, il y a eu une étude qui a été faite sur le dopage au niveau des jeunes, O.K., dans différentes disciplines sportives. Je voudrais savoir maintenant les mesures qui ont été par la suite adoptées. Est-ce qu'aujourd'hui on a eu des résultats face à ça? Parce que, là, il y a justement le film de Geneviève Jeanson qui sort, et puis moi qui était adepte du vélo et autres, mais aussi de tout autre sport... D'ailleurs j'avais même un beau cadre de Lance Armstrong dans mon bureau, et puis, avec toute la saga, ce n'est pas sûr s'il faut décrocher ou pas, mais ça reste que, pour moi qui adore le cyclisme, c'est des gens que j'appréciais beaucoup à voir aller. Alors, c'est sûr que c'est une grosse déception quand on voit ces gens-là.

Moi, ce que je pense, là-dessus, c'est qu'au niveau des jeunes c'est vraiment la prévention qu'il faut faire là-dessus pour dire : Regardez, là, on peut gagner sans être dopé. Alors, je voudrais savoir maintenant quelle... Suite à ces sondages-là, est-ce qu'il y a des pratiques qui ont été mises sur place ou des politiques pour, justement, empêcher le maximum de dopage?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Bien, premièrement, vous avez raison, il faut faire de la prévention. Et vous savez que le dopage, c'est un fléau dans les sports, même les sports professionnels. Mais, actuellement, c'est chacune des associations sportives qui met en place son plan. Suffit qu'à regarder au niveau du comité olympique qu'il y a ici. D'ailleurs, on est réputés au monde pour le comité olympique parce que les dosages se faisaient ici, au Québec. Mais ça, je vous avouerais que c'est chacune des associations qui détermine les conditions. Probablement qu'on a une politique, mais on ne met pas nécessairement de moyens pour dire qu'on va contrôler. Et puis il y a de la publicité qui se fait également au niveau de la prévention. Mais je vous dirais qu'à ce niveau-là c'est surtout au niveau des associations sportives qui font le contrôle par rapport à ça.

M. Schneeberger : Mais, à ce moment-là, est-ce qu'il y a eu de l'amélioration? Au niveau du ministère, avez-vous des études qui disent ça ou il n'y a rien pour l'instant, il n'y a pas de donnée?

M. Bolduc (Jean-Talon) : Bien, ce n'est pas vraiment le rôle et l'État de gérer ça, sauf s'il y avait des problèmes particuliers à certains endroits, mais ça peut relever plus de la santé publique si on voit que, vraiment, il y a un phénomène dans certaines disciplines. Mais, généralement, c'est vraiment les associations qui doivent s'assurer que, quand ils organisent des compétitions, qu'il n'y ait pas ce type de problème là. Puis là on parle de compétition à un certain niveau parce qu'on ne fait pas faire des tests d'urine à des jeunes athlètes comme aux Jeux du Québec. En tout cas, à ma connaissance, ça ne se fait pas. Mais, quand on est rendus à un certain niveau, certains, pour performer, veulent prendre des produits pour augmenter leur performance. Mais ce qu'on fait beaucoup, c'est de la sensibilisation.

Mais, jusqu'à date... en tout cas, je ne pense pas qu'au niveau de ce qu'on gère, nous autres, au niveau du sport, là, que ce soit une... c'est une préoccupation, mais on n'a pas l'intention d'agir à ce niveau-là, sauf par la prévention.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Drummond—Bois-Francis.

M. Schneeberger : Combien de minutes me reste-t-il?

Le Président (M. Auger) : Encore un cinq minutes, monsieur.

M. Schneeberger : Cinq minutes, O.K. Au niveau des unités régionales de sport et loisir, il y a eu quelques tractations là-dessus. Mais moi, je voudrais savoir : Est-ce qu'au niveau des coûts, la mission, est-ce qu'il y a eu un changement de cap à ce niveau-là? Quelle est votre vision là-dessus au niveau du ministère?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Peut-être juste préciser — parce que, généralement, on a des enveloppes — que les budgets sont attribués à différentes organisations, puis on a des missions également dans lesquelles il y a des budgets

qui sont ciblés. Mais, à ma connaissance, il n'y a pas eu de grande transformation, sauf que c'est certain qu'on se réajuste un peu à chaque année.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Drummond—Bois-Francis.

• (10 h 30) •

M. Schneeberger : O.K. Moi, par contre, je voulais préciser, admettons... Est-ce que, justement, au niveau des unités régionales... dans le sens où moi, j'ai reçu des lettres, là, des anciennes lettres qui dataient de 2012, où ce qu'il y avait certaines organisations qui avaient refusé de payer ou qui s'étaient comme retirées. Est-ce que, suite à... Je n'ai pas vraiment la source exacte, mais il y avait du mécontentement à certaines places, là.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Moi, je peux vous expliquer quelque chose, là : chacun pense qu'il n'en a pas assez puis que l'autre en a trop. Ça, c'est un principe qu'on retrouve beaucoup quand il faut se partager la même masse monétaire. Mais je vais vous donner un exemple, là. On a 19 URLS au Québec, qui ont un montant de 10,3 millions de dollars, et puis la mission régionale en loisir et en sport, c'est 6,44 millions de dollars, Mission loisir pour les personnes handicapées, c'est 1,20 million de dollars puis un programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées, 1,34 million de dollars. Et puis également, pour les personnes vivant avec un handicap, on a 100 000 \$. Et ça, juste pour donner un exemple, c'est pour 500 organismes pour le 1,34 million, puis c'est 300 organismes pour le 100 000 \$.

Donc, c'est sûr que, si on avait plus d'argent, on pourrait en donner plus, mais il n'y a pas eu de diminution des budgets à ce niveau-là. Et, l'autre élément, c'est : une fois qu'on a distribué l'argent, bien, c'est entre eux autres de s'entendre comment ça va être utilisé.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Drummond—Bois-Francis, vous avez encore trois minutes à votre disposition.

M. Schneeberger : Trois minutes, O.K. Alors, tantôt, vous parliez d'athlètes de haut niveau. Il y a aussi, par contre, des athlètes de haut niveau qui ont des handicaps, quand on parle de Paralympiques. Est-ce qu'à ce niveau-là les buts, aussi, que ce soit aux moyens financiers... ou la vision du ministère est la même que les athlètes de haut niveau pour que ces gens-là, même s'ils sont moindres... mais aussi, par contre, ils ont, ces gens-là, les mêmes valeurs, les mêmes rêves, puissent aussi aller jusqu'au bout de leurs rêves, si on peut dire?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Pour moi, c'est aussi important. Moi, j'ai toujours un peu de difficulté à dire : Y a-t-il un qui est mieux que l'autre? Il faut y aller selon le potentiel et la capacité de la personne. Puis, cette année, bien, j'ai assisté, pas participé, mais j'ai assisté aux jeux AlterGo, où c'est des gens avec des handicaps qui viennent faire des jeux sur le principe, un peu, de l'olympisme, et puis j'ai trouvé ça merveilleux. Puis j'ai vu des gens que ça ne sera jamais des athlètes internationaux, mais qui ont adoré ce qu'ils faisaient puis ils se dépassaient eux autres même, et ça demande... Quant à moi, ça a autant de valeur que la personne qui gagne une médaille d'or aux Olympiques. Donc, les Paralympiques et les Olympiques, quant à moi, c'est au même niveau, et on doit les soutenir à peu près de la même façon. Des fois, les moyens peuvent être un peu différents, mais on veut les soutenir de la même façon.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Drummond—Bois-Francis, 1 min 30 s.

M. Schneeberger : 1 minute, O.K. Je sais que vous allez me dire que ce n'est peut-être pas de votre ressort, que ça vient du municipal, toujours au niveau du PQI. Moi, je suis immigrant, je suis arrivé ici en 1987, et une des premières choses que je voulais voir quand je suis descendu de l'avion à Montréal, c'était le Stade olympique parce que moi, je trouvais ça beau vu de l'extérieur. Avec les années, j'ai un peu désenchanté, avec toute la saga au niveau de la corruption, et autres. Par contre, le Stade olympique lui-même demeure quand même une belle architecture, selon moi, et qui attire, en passant, quand même beaucoup de personnes à travers le monde pour ça.

Ce que je trouve, par contre, déplorable, c'est qu'après 25 ans la toile n'est toujours pas réglée. Et moi, je voudrais savoir maintenant : Votre gouvernement, avez-vous une vision là-dessus, là? Qu'est-ce que vous voulez en faire, avec ce stade-là? Et puis, même si, peut-être, vous allez me dire que ce n'est pas de votre juridiction en direct... Mais moi, je voudrais avoir la vision du ministre des sports, là, parce que, veux veux pas, c'est une infrastructure sportive, et puis actuellement il est sous-utilisé, là.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Bon, c'est...

Le Président (M. Auger) : Ceci mettrait fin au bloc.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Juste pour répondre.

Le Président (M. Auger) : Oui, rapidement, M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : C'est parce que la meilleure personne pour répondre, elle n'est pas ici : elle est en face de vous, c'est l'ancienne ministre du Tourisme, qui connaît bien le dossier. Mais ça, ça relève du Tourisme. Puis, juste pour conclure là-dessus, l'image de Montréal, c'est le Stade olympique, donc c'est certain que, pour nous, c'est une image qui est extrêmement importante, qui était très utile, et puis on va voir qu'est-ce qu'il est possible de faire. Mais je vais laisser les gens du Tourisme gérer leurs propres dossiers.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, merci. Je cède maintenant la parole à un député du groupe parlementaire formant le gouvernement et je reconnais le député d'Orford.

M. Reid : Merci, M. le Président. Alors, j'aimerais revenir sur la mise en oeuvre de la politique et des éléments financiers, mais, avant, je voudrais faire quelques petits commentaires. On parlait tantôt d'augmenter les heures à l'école. Le gouvernement, notre gouvernement, dans les années... je pense, c'est 2005, on a ajouté une heure et demie au primaire, et, de cette heure et demie là, il y a au moins une heure qui était consacrée à l'éducation physique et sportive, qui a été quelque chose d'intéressant, mais, en même temps, c'est quelque chose qui était extrêmement coûteux, et donc il faut vraiment évaluer le coût d'augmenter des heures parce que ça touche à tout : le transport... Ça touche à toute l'organisation de l'école. Alors, évidemment, c'est une question complexe, mais il est clair qu'il faut trouver différentes façons. Moi, j'y crois beaucoup.

Pour différentes raisons aussi, parce que c'est sûr que le sport, peut-être qu'il y en a qui pensent que c'est juste un jeu... Autrefois, ce n'était pas difficile. On était dans une rue, on était facilement 30 enfants puis on pouvait faire toutes sortes de jeux puis on passait tout le temps qu'on n'était pas à l'école à jouer dans la rue, en général, puis on avait beaucoup de plaisir. Mais aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Pourtant, c'est tout aussi important. Et le ministre a parlé de santé tantôt : pour les jeunes, c'est clair. Pour les aînés... Ma mère a 88 ans. Depuis déjà 30 ans, elle fait ses exercices et, à 88 ans, elle fait encore son kilomètre et demi par jour, de marche. Et donc, si elle est en forme, c'est parce qu'elle a fait de l'exercice tout le long. Puis, si elle vit encore puis elle vit encore heureuse et qu'elle... — nous espérons l'avoir encore longtemps — c'est parce qu'elle continue à faire ses exercices et sa marche. Et donc ça, c'est fondamental.

Il y a d'autres raisons. On a mentionné... mais on est allés un petit peu vite tantôt. Moi, je veux insister sur le fait que c'est un élément très important de la persévérance scolaire dans beaucoup de régions. Il y a des régions où la persévérance scolaire, au niveau de la communauté, de la... des parents... Je pense, par exemple, au Saguenay—Lac-Saint-Jean — d'où vous venez, comme moi, M. le ministre — c'est extrêmement important. Il y a d'autres régions où la tradition d'usine traditionnelle, comme, par exemple, dans mon comté, à Magog, c'est quelque chose qui est moins valorisé, et donc pour lequel il y a plus de difficultés.

Le sport... Et on l'a vu à Magog, à l'école secondaire, les installations sportives, que nous avons transformées grâce à des programmes qui ne sont pas celui dont on parle, qui sont des programmes municipaux, Québec, Canada... On a, entre autres, un nouveau centre sportif régional, mais qui a été fait à même l'école secondaire publique, et qui a fait un changement extraordinaire dans le pouvoir d'attraction, d'une part, de l'école, et la façon de pouvoir garder les élèves et d'avoir une augmentation de leur présence et de leur qualité au niveau de leur formation.

Il y a également des éléments dont on parle moins, mais le sport a un impact majeur sur les valeurs, des valeurs sociales très importantes pour l'emploi : entre autres, le travail d'équipe, mais aussi la discipline. C'est une discipline volontaire dans le sport. Si on veut faire du sport, on s'amuse, on aime ça, on apprend la discipline. Et donc, cette discipline-là, quand elle est apprise, elle sert toute la vie, et c'est très utile aussi pour la qualité de la main-d'oeuvre.

Quand on parle de main-d'oeuvre, il y a aussi des éléments... on en parle, disons, en termes de... on parle d'économies, de ce que ça va économiser dans le système de santé, mais c'est aussi très important pour le développement économique, spécialement en région. Par exemple, la qualité d'équipements sportifs qu'il y a dans une ville comme Magog ou d'autres villes au Québec, Trois-Rivières, etc., a un impact quand on essaie d'attirer des talents, des employés de qualité, des employés qui ont des formations spéciales pour, entre autres, la technologie. Quand on essaie de les attirer dans des endroits qui sont décentrés par rapport à Montréal ou Québec, c'est un élément très important. On leur fait visiter toujours... Toutes les entreprises à Magog, par exemple, je suis sûr que c'est pareil partout, on leur fait visiter les installations. Et le fait d'avoir des installations sportives de qualité, c'est un élément qui joue en notre faveur.

L'autre élément aussi, c'est que, dans certains endroits — et on en parlera peut-être un peu plus tard, mais c'est le cas de Magog, Orford — le tourisme est en train de se transformer, et le tourisme sportif prend une place de plus en plus importante dans le tourisme. C'est vrai pour les événements sportifs où qu'on va assister à des événements comme à Montréal, par exemple, il y en a beaucoup, mais des événements participatifs comme...

Une voix : ...

M. Reid : Oui, il y a des comtés... et on a au moins deux comtés, là, où c'est extrêmement important : le nord de Montréal et toute l'Estrie. Et donc, c'est quelque chose qui très, très important et pour lequel on ne parle plus juste de jouer, là, de temps en temps, dehors, après l'école ou... Et on parle de quelque chose qui fait partie intégrante des objectifs de notre société et de ce qu'on voit pour le Québec de demain. Et c'est est pour ça que vous avez, M. le ministre, avec vous, ici, plus d'un député qui sont vraiment partisans de mettre un effort.

Mais, malgré tout, je vais vous demander la question : Quand on parle de la mise en oeuvre de la politique et qu'on parle du 50 millions de dollars qui a été annoncé, voulez-vous nous expliquer... Vous l'avez fait un petit peu tout à l'heure. Je ne veux pas nécessairement avoir des annonces, des préalables d'annonces, mais 50 millions, c'est-à-dire 50 millions, est-ce que c'est juste parce qu'il y a un 50 millions qui se tient là parce que les fumeurs paient, puis ça ramasse de l'argent, puis, après ça, on dit : Il y a 50 millions à gauche puis il y a une politique à droite? Est-ce que, autrement dit, il y a une

adéquation qui va vraiment permettre de lancer la politique avec cet argent-là? Et on sait que ça a déjà permis de faire des choses, mais pouvez-vous nous en parler un petit peu?

Puis j'aurais une autre question après ça. Bien, je vais vous la poser tout de suite. Mais, en fait, l'autre question, c'est... On dit : Est-ce que c'est assez? Après ça, on peut se demander : Dans le contexte de la rigueur actuelle qu'on est obligés de se donner comme Québécois, pendant un an ou deux, est-ce que ce 50 millions là, c'est une priorité qui est bien placée? Donc, j'aimerais que vous commenciez par la première question, qui est celle de l'adéquation.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Mais je suis souvent délinquant, je vais commencer par la deuxième. C'est que, c'est de...

M. Reid : ...ne me permet pas de dire que je ne suis pas satisfait de la réponse.

• (10 h 40) •

M. Bolduc (Jean-Talon) : Vous savez, dans le contexte actuel, qu'un gouvernement se permette de rajouter 50 millions de dollars, alors qu'il y a des efforts budgétaires demandés partout, je pense que ça démontre notre volonté qu'on veut développer les infrastructures pour que les gens soient plus en forme. Et ça va avec la philosophie qu'on veut devenir une des sociétés les plus en forme au monde. Vous savez, le contexte est difficile. Tout le monde le sait, actuellement, on a des efforts à faire pendant deux ans. Que le premier ministre décide de dire : On va consacrer 50 millions de plus à nos infrastructures, en maintenant toutes les autres infrastructures, c'est déjà quelque chose de très bien.

Maintenant, qu'est-ce qu'on peut faire avec ce 50 millions de dollars là? Je tiens à le dire : On a les mêmes enveloppes qu'on avait auparavant, sauf que ce 50 millions là va pouvoir nous permettre de bonifier plusieurs projets, compléter des projets, en entreprendre d'autres. Aujourd'hui, on ne fera pas la liste des projets parce que c'est à venir, mais, pour nous, ça va nous permettre justement de faire une couche de plus pour développer les infrastructures nécessaires.

Également, ce 50 millions là vient dans un contexte économique où il y a quand même un peu de ralentissement. Ça va nous permettre d'accélérer l'économie au Québec, tant au niveau des infrastructures que dans le PQ, qui avait plus d'argent, mais le 50 millions dans le sport va nous permettre de faire ça. Vous savez qu'avec 50 millions, là, c'est des terrains de soccer qu'on va construire? C'est des rénovations de piscine, c'est des nouvelles installations dans des villages, qui vont nous permettre justement... à ce que nos jeunes fassent de l'activité physique. Donc, ce 50 millions est bienvenu.

Et ce n'est pas parce qu'on a 50 millions aujourd'hui qu'on n'en aura pas plus, plus tard, mais, dans le contexte, je pense que c'est un effort remarquable de notre gouvernement de pouvoir mettre plus d'argent, alors qu'habituellement les gens auraient dû dire : Bien, on n'en mettra pas plus parce qu'on n'a pas les moyens. Mais on trouve que l'activité physique est tellement importante qu'on fait cet effort supplémentaire.

Le Président (M. Auger) : M. le député d'Orford.

M. Reid : Oui. Alors donc, je ne peux pas dire que je ne suis pas satisfait de la réponse, mais... un petit complément, mais je voudrais revenir sur cet élément-là. Est-ce que, disons, par rapport à la politique... et de peut-être plus parler un petit peu de la politique dans ce contexte-là. Est-ce que ça va nous permettre vraiment de donner un départ suffisant à la politique? Vous avez parlé tantôt... On a parlé un petit peu, avec le député de Labelle, qu'il y a d'autres fonds dans le système qui vont aider également. Pouvez-vous juste nous en glisser un mot pour qu'on ait un petit peu plus... qu'on ait, pas un peu plus, mais qu'on ait un peu, là, une certaine idée et qu'on ait confiance que cette politique-là, elle est sur une lancée, elle a effectivement une erre de départ?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Vous savez, la force de quelqu'un, c'est de s'entourer de personnes qui sont encore meilleures qu'elle-même, là. Je demanderais à M. Fournier peut-être de compléter. Lui, il connaît ça.

Le Président (M. Auger) : M. Fournier.

M. Fournier (Luc) : Bien, au niveau des infrastructures, il y a peut-être un élément qu'il faut mentionner, c'est qu'on ne finance jamais à 100 %. Donc, nécessairement, il y a un effet de levier, là : le 50 millions va nécessairement créer plus de 100 millions de leviers économiques. Parce qu'on ne finance jamais au-delà de 50 % du projet d'infrastructure.

Deuxièmement, ça va exactement dans les objectifs de la politique. L'un des premiers objectifs — M. Pagé va s'en rappeler — c'est l'accessibilité, alors il faut rendre les équipements les plus accessibles possible. Et c'est pour ça qu'on essaie d'avoir une bonne répartition des projets un peu partout sur le territoire et pour la population. Mais, surtout, c'est que ça crée un effet de levier important pour les communautés.

Le Président (M. Auger) : M. le député d'Orford.

M. Reid : Oui. Bien, écoutez, ça m'amène sur une autre question, effectivement, un peu plus détaillée, et je vais vous parler d'un cas de comté. Rassurez-vous, M. le ministre, ce n'est pas pour vous demander de vous engager à l'avance à mettre des sous, mais plutôt à nous rassurer, en tout cas, à rassurer certaines... un nombre important de

personnes de mon comté, de l'Estrie, que les critères dont vous nous avez fait part tantôt, que ces critères-là, relativement à la qualité, etc., seront vraisemblablement... en fait, sont vraiment appliqués.

Parce que, dans un cas concret... Et c'est la seule fois où j'ai fait une sortie publique par rapport à des décisions qui ont été prises, dans les deux dernières années, par le gouvernement. Dans un cas concret, des gens de mon comté et des gens de l'Estrie ont l'impression qu'on n'a pas vraiment appliqué ces critères-là. C'est sûr qu'on pense toujours que, quand on a un projet, c'est un projet de grande qualité qu'ils méritent, mais... En fait, il s'agit ici d'un projet du club de ski de fond, qui était autrefois le club de ski de fond de Sherbrooke et club, maintenant, de ski de fond Orford, est un club très, très important en termes de nombre de personnes. Par exemple, l'année dernière, il y a plus d'une centaine de jeunes qui ont été attirés par le club... pour les former, effectivement, les amener à participer et à faire du ski de fond. Nous avons évidemment un parc extraordinaire pour le faire.

Par contre, évidemment, c'est un parc, donc, quand on veut changer quoi que ce soit, ça demande un ensemble de permissions, ça demande beaucoup de travail. Alors, le club de ski a travaillé pendant cinq ans avec la SEPAQ et, ensuite, avec le ministère de l'Environnement pour nous assurer que le projet qu'ils avaient soit un projet qui soit accepté, acceptable à tout point de vue sur le plan environnemental, sur le plan du parc, et ils ont eu les autorisations de la SEPAQ, qui était enthousiaste par rapport à ce projet-là. C'est un projet de modification, d'optimisation de certaines pistes. Ça nécessite de couper environ 1/1000... 1/10, pardon, de 1 %... en fait, d'augmenter de 1/10 de 1 %, ce qui a déjà été coupé là-dessus. Ça, c'est un autre problème que celui-là, mais l'attribution du fonds, pour lequel il y a une application... Et, comme on le disait tantôt, il y a l'effet levier, c'est 50-50. Donc, le club de ski de fond a ramassé à travers les bénévoles, avec des événements... C'est un club de ski de fond qui est extrêmement actif, parce qu'il organise... Et même, il y a eu le mandat d'organiser cette année les championnats canadiens de ski de fond. Donc, c'est un club qui est d'un très, très, très haut niveau.

Et, après avoir travaillé tout ce temps-là, ils ont soumis pour une première fois, donc, une demande au fonds de 45 000 \$ — ils avaient eux-mêmes un 45 000 \$ qu'ils avaient ramassé — pour optimiser les pistes, donc faire un travail dans les pistes — ce n'est pas la SEPAQ qui paie, c'est eux qui paient — avec un petit bâtiment pour s'assurer que, lorsqu'il y a des compétitions, que ça fonctionne bien. Et toute l'information qu'on a eue et toute l'analyse des critères étaient à l'effet qu'on était vraiment, pour 45 000 \$, un projet absolument exceptionnel.

Et, à la grande surprise... la mienne, bien sûr, aussi, et la surprise des membres du club et de tous les amateurs, ce projet-là, lorsqu'on a annoncé, l'année passée, les 50 millions de la dernière mouture, il y a eu zéro. C'était d'autant plus surprenant pour moi que, dans le comté d'Orford, il n'y a jamais eu aucune demande. J'ai toujours réussi à le faire avec d'autres fonds. Comme, par exemple, le centre sportif régional, c'est 23 millions, dont 12 millions venaient d'un fonds plutôt municipal que des sports. Même chose pour l'aréna Pat-Burns : c'est du sport, mais c'est venu d'ailleurs.

Donc, pour la première fois, on demande 45 000 \$ sur 50 millions. Toutes les indications qu'on a des ministères, de tous les intervenants, c'est que c'est un projet de très haute qualité, et, quand il y a eu des annonces... Il y a eu des annonces partout. Je ne vous dirai pas ce qui a été dans les journaux, parce qu'il y a eu des choses qui ont été dites — je ne veux pas faire de la politique trop, là — mais on était très surpris. Donc, on s'est dit : À quelque part, dans le processus, que ce soit au niveau du ministère, au niveau du cabinet ou à quelque niveau que ce soit, il y a eu quelque chose où on ne semble pas, aux yeux de la population de mon comté, avoir respecté les critères de base.

Donc, ma question, M. le Président, ce n'est pas de vous demander, M. le ministre, de nous donner le 45 000 \$ ou de nous garantir le 45 000 \$ pour un projet exceptionnel. C'est essentiellement de nous assurer que tous les moyens seront pris pour que ce soient les critères de qualité qui sont vraiment ceux qui vont servir à attribuer les fonds, de telle sorte qu'à ce moment-là nous ayons confiance — étant donné la qualité incroyable de ce projet-là, même s'il n'a que 45 000 \$ de demande, qui est une petite partie du fonds — qu'on ait les chances qui correspondent à la qualité de ce projet-là. Alors, c'est essentiellement le sens de ma question. Et c'est aussi, si vous voulez, un petit sentiment de déception, là, que j'ai eu et qui n'était pas uniquement lié... qui n'était pas lié, certainement pas, à la valeur de notre projet, en tout cas.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Oui, merci, M. le Président. Je vais faire la réponse au député d'Orford, comme je ferais la réponse à n'importe quel député. Depuis que j'ai commencé le poste... depuis que j'occupe le poste de ministre de l'Éducation, il y a des députés de tous les partis qui viennent me rencontrer pour leurs projets, et je les rencontre de façon apolitique. Donc, cette enveloppe-là, il n'y a pas de politique qui se fait à ce niveau-là. Ce qu'on veut, c'est que ce soient des critères objectifs. Et parfois, même si un projet est très bon, c'est possible que le projet peut être refusé pour différents types de raisons, ne serait-ce qu'à un moment donné, s'il y a plus de projets qu'il y a d'argent, bien il va falloir faire des choix, puis les choix doivent se faire à partir des critères qui sont mentionnés dans la politique, j'insiste là-dessus.

Et ce que je dis au député, également, c'est que, si vous n'avez pas passé cette fois-ci, et que votre projet doit être fait à un moment donné, vous pouvez le redéposer l'année prochaine, et on le réévaluera à la juste valeur. Ce que je dis au député : Ce n'est pas moi qui vais décider du projet. On s'est sorti de cette façon de faire où est-ce qu'il y avait des choix par le ministre. Il y a des critères qui sont objectifs. Moi, j'autorise à la fin, lorsque ça a été sélectionné, mais, quel que soit le parti, le projet va y aller selon la valeur, selon des critères objectifs, de façon à ce que, si la personne n'a pas le projet... Puis il y a plusieurs projets qui ont beaucoup de valeur, mais parfois l'enveloppe n'est pas suffisante pour y répondre; on le dit aux gens, à ce moment-là.

• (10 h 50) •

Donc, c'est un message que je fais à tous ceux qui ont des projets comme ça dans leur comté. Je les invite, par contre, à venir me présenter les projets, parce que, parfois, la difficulté, ce n'est pas de savoir si le projet est bon ou pas,

c'est que les gens veulent savoir où il se situe, et nos équipes sont là pour les aider à savoir où ils en sont rendus dans leur projet, c'est quoi, les étapes. Puis il est arrivé des projets, des fois, que tout ce qui manquait, c'était la signature du ministre, et, je tiens à le dire — mes équipes le savent — quand il manque juste la signature du ministre, ce n'est jamais un dossier qui est sur mon bureau. Parce que je n'ai rien sur mon bureau, je signe toujours 24 heures à la fois. Si vous y allez à matin, là, à matin, j'ai tout signé ce qu'il y avait à être signé. Donc, ça se peut qu'il y ait une autre procédure à quelque part qui fait que ça peut retarder, et à ce moment-là on peut faciliter si le projet est autorisé selon les critères.

Le Président (M. Auger) : Merci. M. le député de Saint-François, vous avez quatre minutes.

M. Hardy : Bonjour, M. le ministre, M. le Président, chers collègues. Je vais vous parler de traumatismes crâniens ou cérébraux. Je vais vous faire une petite mise en contexte. Le risque de subir une commotion cérébrale au cours d'une seule saison de pratique récréative et sportive est environ de 30 % à 40 %. Les enfants, les adolescents, ils sont exposés au même titre que les athlètes professionnels. Les effets à long terme des commotions cérébrales sont maintenant connus, provoquant des changements qui affecteront le fonctionnement du cerveau pour la vie. Une majorité de jeunes sportifs retournent au jeu et sur les bancs d'école sans bénéficier d'une prise en charge. Ça, je trouve ça très déplorable.

On recense annuellement au Québec 5 000 cas de personnes ayant subi des commotions cérébrales qui nécessitent une hospitalisation. De ce nombre, 500 personnes ont subi une commotion cérébrale modérée ou grave. Chaque année, 200 personnes hospitalisées meurent. Plus de 100 victimes restent dans un état végétatif, tandis que 400 demeurent avec des séquelles permanentes, trop souvent invalides... ou invalidantes. Depuis quelques années, on remarque une augmentation du nombre des cas déclarés. La population est de plus en plus préoccupée par les connaissances et les conséquences, qui, elles, sont de mieux en mieux connues en raison de l'avancement de la recherche et de l'attention médiatique portée sur les commotions cérébrales dans les sports professionnels, comme le football et le hockey sur glace.

Il a été porté à mon attention que la députée de Notre-Dame-de-Grâce, actuelle ministre de l'Immigration, avait, en 2013, travaillé sur un projet de loi, en collaboration avec d'éminents médecins, et avait déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi n° 496. Ma question, M. le ministre, est : Est-ce que le projet de loi va être reconduit? Et j'aimerais demander au ministre, et en tant que médecin, s'il se sent interpellé par cette problématique et s'il pense agir à ce niveau.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, en 1 min 30 s.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Oui, M. le Président. Je me sens très interpellé. Moi, en plus de ça, j'ai été un médecin d'urgence, donc je voyais les cas. Et puis, récemment, j'ai rencontré l'équipe du Québec de judo, que j'avais des bons amis sur l'équipe du Québec de judo, dont quelques-uns avec qui j'avais fait de la compétition, puis je me suis rappelé que j'ai été probablement le premier coroner au Québec qui a enquêté sur un décès d'un jeune en judo suite justement à un traumatisme crânien. Et ça m'a fait penser que, oui, il fallait qu'on fasse quelque chose à ce niveau-là.

Et vous savez que la première étape, c'est d'abord la prévention. Entre autres, quand on fait de la bicyclette pas de casque, si vous faites une chute, même très légère, sur le trottoir puis vous vous cognez la tête, ça peut vous laisser avec des séquelles. Et, sans faire de cas, là, on pense juste à notre collègue qui a eu un accident, qui a eu plusieurs fractures. S'il n'avait pas eu son casque, hein, je ne sais pas qu'est-ce qu'il se serait passé. Même chose au niveau du ski, hein? Quand les gens skient, puis on fait souvent... des très bons skieurs, ils font une chute banale, frappent une roche et puis, après ça, ils restent avec des séquelles importantes. Donc, le premier élément, c'est la prévention.

Le deuxième élément, c'est que les gens soient conscients que, quand on fait du sport — puis on va continuer à faire du sport — il peut arriver des accidents qu'on puisse avoir un traumatisme crânien, et, à ce moment-là, il faut avoir les bons réflexes, dont, entre autres, quand vous avez... Il y a un protocole qui existe : retirer la personne du jeu jusqu'à ce qu'on soit certain que son retour au jeu ne représente aucun risque. Et c'est ça, notre difficulté actuellement parce que même les sportifs veulent continuer, alors qu'ils devraient arrêter. Et ça, ça prend des entraîneurs qui sont à l'affût et qui ont des connaissances. Ça prend des parents qui sont également informés. Et ça prend aussi des sportifs ou des athlètes qui savent que le fait de retourner rapidement au jeu peut leur apporter des séquelles.

Par contre, on n'arrêtera pas de faire du sport, hein? Quand vous faites du sport, vous avez un risque. Ma sous-ministre courait puis elle s'est fait un problème. Sans dévoiler les conflits... médical, elle boite aujourd'hui parce qu'elle s'est fait une entorse du genou. Le sport peut causer des problèmes, mais il faut vivre avec ça. Mais il y a plus de bénéfices à en faire que d'effets néfastes.

Donc, oui, la réponse : J'ai l'intention de revenir avec un projet de loi. Nous verrons... voir c'est quoi, la meilleure façon de faire. Ma collègue a fait un excellent travail, avait consulté plusieurs experts. Les sportifs de haut niveau étaient impliqués dans ce projet de loi. Et je pense que ce serait quelque chose qu'on pourrait encore faire, là, de façon apolitique. Et moi, j'inviterais mes collègues de l'opposition ou je serais prêt à partager tout l'espace pour qu'on puisse déposer un projet de loi pour le bien-être de nos jeunes. Et ça, c'est faire de la belle politique, parce qu'on met... au-dessus de nos intérêts partisans. De toute façon, dans le sport, il n'y en a pas beaucoup. Mais on se met au-dessus des intérêts partisans pour faire quelque chose qui va servir à toute notre société puis sauver nos jeunes.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Je cède maintenant la parole au porte-parole de l'opposition officielle, M. le député de Labelle. Vous avez à votre disposition 15 minutes.

M. Pagé : C'est trop court, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Je sais, je sais.

M. Pagé : Alors, effectivement... Juste pour faire du pouce, M. le ministre, là, votre prédécesseure, Marie Malavoy, avait justement nommé un comité à la fin janvier, je pense, et le rapport doit être connu six mois après. Je ne sais pas si vous avez déjà le rapport. Et de quelle façon vous allez y donner suite? Est-ce qu'il va être rendu public prochainement?

M. Bolduc (Jean-Talon) : Il va être déposé en octobre, et, à partir de ce rapport, plus le projet de loi qui avait déjà été déposé, on va avoir l'occasion de se réunir ensemble. Comme c'est parti là, on va se voir à chaque semaine.

M. Pagé : M. le ministre, peut-être pour reprendre les propos du député d'Orford, où il a totalement raison qu'il faut que, quand des sommes d'argent sont attribuées, qu'elles soient attribuées selon des critères sérieux, solides... Et, pour ne pas qu'il y ait d'ambiguïté — parce que, bon, il disait que, dans son comté, un projet n'a pas trouvé preneur, malheureusement — je tiens quand même à lui rappeler qu'effectivement il y a eu un moment où les choses n'ont peut-être pas été faites selon les règles de l'art, hein? Le Vérificateur général a déposé un rapport, au printemps 2012 — ce n'était pas sous notre gouvernement, c'était sous le vôtre, printemps 2012 — où, effectivement, on présentait que, sur 918 demandes, il y en avait 418 qui avaient été rejetées du revers de la main, sans même avoir été analysées.

Et moi, je me souviens d'avoir plaidé avec ma collègue de l'année dernière, Marie Malavoy, pour pousser sur certains projets. Et effectivement elle me disait : Depuis le rapport du Vérificateur général, il n'est pas question d'accorder des projets seulement sur une base politique, mais sur la base de critères clairement établis. Alors, moi, je suis heureux quand j'entends le ministre qui veut continuer de la même façon et accorder des projets après une analyse sérieuse et tout à fait correcte. Alors, à cet égard-là, moi, je suis satisfait de votre réponse. Donc, les recommandations du Vérificateur général, j'imagine qu'elles seront... On sera dans la continuité de Marie Malavoy, c'est ce que je comprends.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Même philosophie, puis on va continuer de la même façon. Et puis je pense qu'on a intérêt, tout le monde, à ne pas faire de politique avec ça, mais plutôt vraiment à l'accorder au mérite et en respectant les critères qui sont établis par des groupes d'experts.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Labelle.

M. Pagé : Oui. Je veux revenir sur une question qui a été soulevée tantôt par mon collègue de Drummond—Bois-Francs. Les URLS, moi aussi, j'ai discuté un peu avec elles, et ce qu'elles souhaitent avant tout, dans un court délai, c'est qu'on puisse confirmer la balance du 100 % du financement des années antérieures, parce qu'au mois de mars dernier, avant l'élection, on avait confirmé 75 % de ce qu'ils avaient obtenu. Il reste un 25 % à venir. Est-ce que le ministre peut confirmer aujourd'hui que le 25 % à venir va être confirmé prochainement?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Si vous votez en faveur des crédits, bien, oui. Dès qu'on va avoir accepté les crédits, l'argent va être disponible.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Labelle.

M. Pagé : Je pense qu'ils vont être heureux d'entendre votre réponse aujourd'hui.

Toujours en termes de financement, un projet que vous aviez mis en place... C'était votre prédécesseure, je pense, Line Beauchamp, qui avait, à l'instar de ce qu'elle avait mis en place avec le programme Mécénat Placements Culture, mis en place Placements Sports, qui m'apparaît comme un succès. Ce que j'entends, les gens semblent très satisfaits de ce... bien, qui demande quand même certains crédits de la part du gouvernement, parce qu'il participe également... parce que c'est un programme d'appariement.

De un, je souhaiterais entendre, de la part du ministre, qu'il y aura une certaine prévisibilité. Donc, est-ce qu'on peut compter, pour les prochaines années, que Placements Sports sera toujours au rendez-vous, d'une part? Et j'aimerais aller un peu plus loin. Moi, j'aimerais, dans ma vision des choses... parce qu'on va revenir un peu sur la politique : je pense qu'il faut développer encore beaucoup plus au niveau du plein air. Et est-ce qu'on pourrait imaginer avoir un placements plein air, qui pourrait également avoir un effet de levier fort intéressant?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Oui, M. le Président. Bien, au niveau du Placements Sports, c'est quelque chose qu'on veut continuer, mais je mets quand même toujours un bémol : ça dépend toujours aussi des finances publiques. Mais notre volonté, c'est vraiment de continuer à ce niveau.

Pour ce qui s'agit du plein air, moi, je suis un fervent défenseur du développement du plein air. Je pense qu'ici au Québec, on a des beaux grands espaces. La SEPAQ a des parcs strictement extraordinaires, mais, même à l'extérieur de la SEPAQ, on a des possibilités de faire du plein air de très, très haute qualité. Moi, je viens du lac puis moi, je viens...

• (11 heures) •

M. Pagé : Cette formule d'appariement...

Le Président (M. Auger) : M. le député de Labelle.

M. Pagé : Cette formule d'appariement, est-ce qu'on pourrait imaginer l'amener...

M. Bolduc (Jean-Talon) : Oui. Bien, je pense qu'on peut le regarder, O.K., mais aujourd'hui je ne donnerai pas une réponse, oui ou non. Mais étant quelqu'un du Lac-Saint-Jean, où est-ce que j'ai l'occasion de pratiquer la voile, faire du voilier, je peux vous dire que, pour moi, c'est quelque chose d'important, le plein air, le canot puis également juste profiter de nos beaux parcs, là. Si on est capables d'avoir une façon d'encourager le mécénat et d'autres personnes de s'impliquer, on va pouvoir le faire.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Labelle.

M. Pagé : Merci. Si on revient aux infrastructures, vous avez annoncé, dans le budget, 50 millions. On l'avait annoncé en février dernier, vous l'avez repris. Nous sommes très heureux, on vous en félicite, parce que moi, je le dis toujours, plus on construit d'infrastructures sportives, moins on aura besoin d'agrandir d'urgences, de lits dans les hôpitaux. Alors, ça m'apparaît comme un excellent investissement santé.

Les 50 millions qui sont annoncés, à partir de quel moment cette somme d'argent sera disponible, d'une part, parce qu'il faut passer par la loi sur le financement du stade, là, sur... donc, il faut rouvrir une loi. Ce n'est pas en votant les crédits simplement que c'est disponible, d'une part. Donc, d'autre part, à quel moment cette somme d'argent... À quel moment on va procéder pour être capable de rendre cet argent disponible en cours de cette année — je le souhaite — d'une part, et est-ce qu'il y aura un nouvel appel de projets? Parce que, dans la dernière année, ce que nous avons fait, nous avons reconduit ce que vous aviez annoncé en 2012, on l'a bonifié, passant de 50 à 130 millions, mais on est allés sur la base des 314 projets de l'appel d'offres du printemps 2012. Est-ce que le ministre compte continuer dans les 314 projets, parce qu'il y en a encore à faire, ou bien ça sera un nouvel appel de projets? Et à partir de quand?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Bien, avant que vous posiez votre question, ma sous-ministre avait prévu le coup, elle avait écrit la réponse, et c'est marqué : «Appel de projets sera fait à l'automne.» Donc, ça va être fait à l'automne.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Labelle.

M. Pagé : Et les sommes devraient être disponibles à partir de cet automne? C'est ce que je comprends?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Bien, il faut faire l'appel de projets. L'appel de projets va demander un certain temps avec l'évaluation, ça fait qu'on peut s'imaginer que ça peut prendre entre six et 12 mois avant qu'on puisse faire l'annonce des projets, parce qu'on va le faire de façon rigoureuse.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Labelle.

M. Pagé : Dans le PQL, j'ai été agréablement surpris de voir qu'on met, sur 2014-2024, 850 millions, mais on reste assez évasif, là, pour des infrastructures sportives, récréatives. Mais ce n'est pas tout à fait clair à savoir, est-ce que c'est une répartition sur un... Sur combien d'années? Quelle pourrait être la partie, annuellement, sur des infrastructures sportives récréatives comme on fait présentement, comme on vient de faire dans le dernier mandat?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Je pense que la bonne nouvelle, c'est qu'il y a 850 millions. C'est une enveloppe qui est protégée. Mais c'est un petit peu trop tôt pour donner les détails de comment on va la répartir au niveau des années. Mais ce qui est important pour nous, c'est que l'argent va être disponible.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Labelle.

M. Pagé : Est-ce que j'entends bien que c'est 850 millions qui vont être disponibles pour développer des infrastructures sportives récréatives sur les 10 prochains exercices financiers?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Là, là, je ne connais pas le détail, mais, vous savez, dans nos grandes infrastructures, il y a également des aménagements qu'on doit faire au stade, donc ça peut être compris à l'intérieur, mais, pour le détail, je ne l'ai pas encore. Mais, au fur et à mesure, on l'annoncera. Là, ce qui est important pour nous, c'est surtout d'avoir protégé ce montant de 850 millions de dollars.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Labelle.

M. Pagé : M. le Président, est-ce que ça pourrait vouloir dire que le toit du stade pourrait être compris là-dedans, par exemple?

M. Bolduc (Jean-Talon) : Oui, à la limite, ça pourrait, pour régler le problème du député de Drummond, là, mais je pense qu'avant de faire quelque annonce que ce soit on ne veut pas exclure, pour ne pas que, par la suite, là, je me fasse dire : Bien, est-ce que ça peut être là ou ça peut être là? On a le montant, on étudiera les projets puis après ça on donnera les détails.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Labelle.

M. Pagé : Merci. Toujours dans le cadre de la politique et des sommes d'argent qui vont être disponibles, ce qu'on nous a dit beaucoup, M. le ministre, à travers les régions du Québec... Et vous savez que le Québec, il est grand, puis moi, je dis toujours qu'on a des gymnases à aires ouvertes tout à fait extraordinaires. Mais souvent dans les petites municipalités, parce que les critères d'admissibilité pour les infrastructures sportives récréatives sont malheureusement beaucoup plus orientés vers, oui, des terrains de soccer, des terrains de tennis, des aréna, des piscines... mais souvent le petit projet dans la petite municipalité de 400 ou 800 personnes, où on ne peut pas se payer une piscine, un aréna, souvent, c'est... et je l'ai vécu personnellement, comme le député d'Orford, où le projet cotait très bas parce qu'on dit que ça ne touche pas beaucoup de monde. Donc, je trouvais — et souvent on nous l'a reproché à travers la tournée du Québec — qu'il n'y avait pas suffisamment de modulation dans les critères d'admissibilité, qu'on n'était pas suffisamment sensible à la réalité rurale des régions. Alors, est-ce que le ministre, il est ouvert, dans le prochain 50 millions, à ce qu'on module un peu plus et mieux le programme, d'une part, et même moduler l'aide financière qui, dans certains cas, pour des municipalités très riches, un 33 % pourrait être suffisant, mais, dans d'autres cas, une petite municipalité très, très pauvre, même avec 60 %, 70 %, on ne réussit pas à bâtir le petit aménagement? Alors, est-ce qu'il y a cette ouverture, qui m'apparaît comme fondamentale, que l'on a déjà introduite aux Affaires municipales dans d'autres programmes?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : M. le Président, le député de Labelle et moi, nous sommes en parfaite communion de pensées. C'est aussi simple que ça, il lit dans ma pensée. J'ai rencontré les URLS, puis ils m'ont parlé de cette problématique, que les petits villages ne pourront jamais avoir de projets, soit qu'ils ne répondaient pas aux critères ou encore ils n'ont pas les moyens financiers de pouvoir supporter une partie du projet. Et ça, au cours de l'été, on va revoir les critères et on va tenir compte de ces éléments-là.

La logique que j'ai en disant cela, c'est que, si vous demeurez dans un petit village, vous ne devriez pas être désavantagés par rapport à la grande ville, et, si on veut avoir notre occupation du territoire puis si on veut que les gens continuent à peupler nos villages, il faut garder nos écoles ouvertes, il faut avoir des services de santé à proximité, parfois, ce n'est pas dans un village, mais dans un ensemble de villages, il faut également qu'on soit capables de leur fournir des égouts, d'avoir l'apport en eau, mais aussi des installations sportives ou des installations d'activité physique.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Labelle.

M. Pagé : ...j'entends bien qu'il est ouvert à la modulation.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Vous entendez qu'on est en communion de pensées, O.K.?

M. Pagé : Alors, je compte sur vous pour assumer ce leadership.

Toujours, dans le cadre des infrastructures, mais là on va passer à un autre programme, il y a fonds chantiers Québec — Canada où, là, on a sorti les infrastructures sportives récréatives dans la possibilité de financement. C'était là dans la dernière entente. Tout le monde a décrié ce que le gouvernement fédéral était en train de faire parce que ça nous donnerait un effet de levier supplémentaire pour faire d'autres projets, puis, dans ce cas-là, pour plusieurs municipalités, c'est très avantageux parce qu'on parle du tiers-tiers-tiers. J'aimerais savoir qu'est-ce que le ministre a fait depuis qu'il est en poste. Est-ce qu'il est intervenu auprès du gouvernement fédéral pour les sensibiliser à cette réalité québécoise? Parce que c'est unanime à travers toutes les municipalités du Québec, tout le monde souhaiterait avoir une part de cette enveloppe importante pour développer les infrastructures sportives dans les municipalités du Québec.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Non, je n'ai fait aucune intervention, mais, dans ma vie passée, j'ai eu l'occasion de parler régulièrement avec Denis Lebel, avec lequel on a des très, très bonnes relations. Les relations avec le fédéral, actuellement, sont quand même correctes, et je pense qu'on a des dossiers à travailler ensemble. Mais, quand on arrive au niveau des partages comme les dossiers de Chantiers Canada, c'est plus le côté municipal qui a des relations avec le fédéral. Mais, si, à un moment donné, il y a des projets qui arriveraient où est-ce qu'on voudrait investir dans les infrastructures sportives, le Québec va être au rendez-vous. Mais il n'y a pas eu de démarche récente, quoique moi, j'ai parlé régulièrement avec Denis Lebel de différents dossiers, et je pense qu'il y aura une collaboration à établir à ce moment-là. Mais ça prendra un projet ou un programme canadien dans lequel le Québec pourrait s'impliquer.

Et là-dessus, je tiens à le dire, en tout cas, mon expérience passée, c'est que, lorsqu'on s'assoit avec le fédéral et puis qu'on est en bons termes, généralement, là, on est capables de faire des bonnes ententes.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Labelle, deux minutes.

M. Pagé : On s'entend que ce n'est pas parce qu'on est en mauvais termes avec le fédéral, c'est que c'est le fédéral qui a choisi d'eux-mêmes de sortir de ce programme fonds chantiers Québec - Canada, de sortir les infrastructures sportives, parce que c'était un volet de la dernière entente, et tout le monde au Québec le souhaite. Alors, moi, je vous demande bien amicalement de faire pression pour qu'on puisse ouvrir, parce que ça nous donnerait des possibilités énormes parce que, dans certaines municipalités, les égouts, les aqueducs, les chemins sont en assez bon état pour être capables de passer à autre chose. Donc, il faudrait... Moi, je vous demande, M. le ministre, de faire ces revendications, parce que ça serait drôlement intéressant.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

• (11 h 10) •

M. Bolduc (Jean-Talon) : Bien, j'acquiesce pour en faire une discussion, puis le représentant du gouvernement fédéral actuellement au Québec, c'est Denis Lebel, puis je vais certainement avoir l'occasion de lui en parler. Mais je n'ai pas l'intention de commencer à faire des grandes demandes puis de m'offusquer. Mais je pense que, si on y va sur une base volontaire et puis qu'on puisse discuter de façon correcte avec notre intervenant fédéral, on va voir, là, quelles sont les possibilités. Et, comme vous, moi, je souhaite qu'au Québec on soit capables d'aller chercher de l'argent fédéral pour investir dans nos infrastructures sportives, comme on veut qu'ils investissent aussi dans nos infrastructures de recherche. Je pense que c'est notre société qu'on est en train de développer et c'est plusieurs volets au développement économique du Québec.

M. Pagé : Et...

Le Président (M. Auger) : Très, très rapidement.

M. Pagé : Très rapidement, bien, écoutez, il y avait le programme pour financer le remplacement du fréon dans les aréas, et ça, c'est très coûteux également. J'aimerais, si c'était possible, en quelques secondes, avoir un état de situation. Est-ce que les enveloppes disponibles couvrent le reste des demandes à venir? Parce qu'au niveau de l'environnement c'est important, et plusieurs municipalités ont besoin de cette aide financière. Est-ce qu'on va être capables de couvrir les 200 quelques aréas qu'il y avait à faire au Québec?

Le Président (M. Auger) : Malheureusement, le temps est écoulé... ou très, très rapidement, M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : C'est une priorité. Pour avoir fréquenté beaucoup les aréas, c'est une règle qui doit se mettre en place, mais on attend le rapport de l'Environnement, puis on va avoir l'occasion, dans nos nombreuses rencontres, de pouvoir en discuter de façon soit formelle ou informelle.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Je cède maintenant la parole à un député du groupe parlementaire formant le gouvernement. M. le député d'Orford.

M. Reid : Oui. Rapidement, M. le Président. J'ai été interpellé, tantôt, par le député de Labelle, et il a parlé d'une problématique qui date de quelques années, qui avait été soulevée par le Vérificateur général. Je voudrais juste lui souligner que la Commission de l'administration publique, avec le Vérificateur général, commission dont je fais partie, a reçu effectivement le sous-ministre avec son personnel et a été très satisfaite des réponses qu'ils ont obtenues.

Je ne parlais pas de ce cas-là, je parlais d'un cas qui date de l'an passé et je ne voulais pas rentrer dans des considérations d'ordre politique. J'ai fait des critiques publiques, je ne les répéterai pas ici, mais ce que je voulais dire, c'est qu'il y a une ministre qui a admis qu'il y a un critère, qui n'était pas dans cette liste-là, qui avait été utilisé dans ce contexte-là. Il y a un critère qui a été utilisé. Donc, moi, ce que je voulais faire, c'est de m'assurer que le ministre nous donne, comme assurance, publiquement, qu'il n'y aura pas d'autres critères que ceux qui sont sur la liste, et j'ai reçu cette assurance. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Bien, écoutez, pour moi, ce qui est important, c'est que ce soient des critères qui soient objectifs, mais surtout, là, qu'on ne fasse pas de... qu'on ne s'implique pas au niveau politique et qu'on ne cherche pas soit à enlever des projets ou à mettre des projets. Et, si on le gère de façon adéquate, à la fin, chacun va avoir son dû. Et l'objectif, c'est que... Vous savez, à partir du moment qu'on a réalisé un projet dans une région, bien, ça laisse, par la suite, de l'argent pour d'autres projets qu'on va réaliser dans d'autres régions.

Ce qu'on veut, c'est l'équité, et c'est comme ça qu'on va continuer à le gérer, mais surtout on ne nuira pas à des projets puis on n'en favorisera pas non plus.

Le Président (M. Auger) : Merci. M. le député de Laval-des-Rapides.

M. Polo : Oui, M. le Président. Merci beaucoup. J'aimerais saluer, donc, le ministre ainsi que toute son équipe, saluer également les collègues de l'opposition officielle, les collègues de la deuxième opposition également.

M. le Président, j'aimerais poser une question au ministre sur l'Institut national du sport du Québec, et vous m'excuserez d'entrée de jeu si mon préambule va couvrir certains points, mais vous comprendrez que ça va servir de mise en contexte, là, pour le ministre et la question que je vais lui poser.

Tout d'abord, j'aimerais débiter par une mise en contexte sur la santé et le sport au Québec. Le ministre et anciennement, également, ministre de la Santé, également médecin, connaît très bien l'importance du sport sur la prévention et les bien-être pour la santé publique, mais j'aimerais réitérer quand même quelques points pour les gens qui nous entendent et qui nous écoutent aujourd'hui.

L'activité physique est essentielle, vous le savez, à la santé. En effet, la littérature indique clairement que, chez l'adulte, la pratique fréquente et ininterrompue d'activités physiques améliore, entre autres, la condition physique, que ce soient les aptitudes cardiorespiratoires, l'endurance, la puissance musculaire et la flexibilité ainsi que la capacité fonctionnelle. Elle diminue le risque d'être atteint de divers problèmes de santé, comme le ministre l'a mentionné, que ce soient les maladies cardiovasculaires, dont l'hypertension artérielle, les accidents vasculaires cérébraux, le diabète de type 2, la dyslipidémie, l'ostéoporose, le cancer du sein, du côlon et, à un degré moindre, le cancer du poumon et de l'endomètre également. Ça facilite, si elle est combinée à l'alimentation appropriée, le maintien d'un poids normal, la perte de poids, lorsque nécessaire, et le maintien du poids après l'amaigrissement, et surtout ça aide également à réduire le stress et également les symptômes de dépression, préserve les fonctions cognitives. Et, bien que la pratique fréquente et ininterrompue d'activités physiques s'avère également bénéfique pour les jeunes, encore aujourd'hui, une trop grande proportion d'entre eux et d'entre elles ne font pas suffisamment d'exercice.

C'est pour ça, comme M. le ministre le mentionnait, il est important d'encourager et de s'associer à des phénomènes de société, comme le défi Pierre-Lavoie, parce qu'au-delà des bienfaits physiques ça démontre que notre société, surtout nos concitoyens, sont capables de se mobiliser par des initiatives citoyennes pour lutter contre des défis communs et sans toujours attendre que le gouvernement le fasse à leur place.

Au sujet du sport et des modèles d'élite, du sport et de l'identité québécoise, M. le Président, vous avez vécu, comme moi et l'ensemble du Québec, l'an dernier et jusqu'au début de cette année, en fait, jusqu'aux élections, un grand débat de société sur l'identité québécoise et qui, malheureusement pour ce débat... il a volontairement dérapé de par la façon comment ce projet a été présenté et communiqué par l'opposition officielle, notamment le député de Marie-Victorin, collègue du député de Labelle ici présent.

M. le Président, à la veille de la fête nationale du Québec, j'aimerais mentionner que ma conception personnelle de l'identité québécoise, c'est qu'elle doit non seulement être protégée et promue, mais qu'elle doit également être source de fierté et d'union. Et je me vois encore revivre une immense fierté de suivre les performances du Canada aux Jeux olympiques de Sochi, mais surtout les performances des athlètes québécois, et notamment ceux et celles qui ont remporté des médailles. Citons en exemple Alexandre Bilodeau, l'or en ski acrobatique; Mikael Kingsbury, également l'argent; Charles Hamelin, l'or au niveau du patinage de vitesse; Dominique Maltais, l'or au niveau du snowboard cross; Justine Dufour-Lapointe et sa soeur Chloé Dufour-Lapointe, l'or et l'argent en ski acrobatique féminin. Citons également les médailles obtenues par les filles en patinage de vitesse de courte piste, les équipes féminine et masculine au hockey. Que de beaux moments et des bons moments, mais surtout quels moments de fierté comme Québécois et Canadiens! Ces moments de fierté sont également des moments qui servent à inspirer les générations futures qui se distingueront aux plans local, national, mais surtout également au niveau international, comme, à une époque, Sylvie Bernier, Jean-Luc Brassard et Bruny Surin ont servi de modèles pour des athlètes comme Alexandre Despatie, Alexandre Bilodeau et bien d'autres athlètes à venir également.

M. le Président, en lien avec le sujet de ma question, j'aimerais vous rappeler que, lors du discours du budget de 2010-2011, le ministre des Finances de l'époque, M. Bachand, annonçait la création de l'Institut national du sport du Québec au Parc olympique. Cet institut s'inscrivait dans une évolution des services et programmes offerts aux athlètes et fédérations associées, à l'époque, au Centre national multisport de Montréal, communément appelé le CNMM. Le CNMM a vu le jour au mois de mai de 1997, créé par la volonté de six organismes partenaires : Sport Canada, le comité national... le Comité olympique canadien, l'Association canadienne des entraîneurs, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Sports-Québec et la ville de Montréal. Il avait été mis sur pied pour répondre à deux objectifs précis : offrir des services de soutien aux athlètes et entraîneurs de haut niveau et voir à la formation des entraîneurs de niveau 4 et 5 du Programme national de certification des entraîneurs. Comme vous le savez, M. le Président, l'Institut national du sport s'inscrit dans un réseau pancanadien de centres multisport où il joindra les rangs de six autres instituts similaires.

M. le Président, en mai 2010, à Montréal, le premier ministre de l'époque, M. Jean Charest, en compagnie de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de l'époque, Mme Michelle Courchesne, et de la ministre de l'époque, du Tourisme et ministre responsable de la Régie des installations olympiques, ma collègue la députée de Laporte, annonçait la création de cet organisme. L'annonce de l'époque stipulait que la mission de l'institut, lequel serait aménagé dans les institutions du Parc olympique et qui va bientôt emménager dans ses nouvelles installations, serait d'offrir aux athlètes et aux entraîneurs de haut niveau des services médicosportifs, un soutien scientifique ainsi qu'un accès prioritaire à des plateaux d'entraînement aux normes internationales. La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à un investissement gouvernemental de 24 millions effectué par l'entremise du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

M. le premier ministre Charest disait à l'époque : «Toutes les grandes nations sportives possèdent de tels instituts, qui encadrent les athlètes internationaux et servent de phares pour le développement de l'excellence sportive. Cet investissement permettra au Québec de garder son avantage compétitif et son leadership pour le sport de haut niveau.» Je ferme la citation.

Le projet annoncé devait comprendre la construction d'une nouvelle salle d'entraînement, d'un gymnase, d'un laboratoire de physiologie, de psychologie et de biomécanique, d'une clinique de physiothérapie et de massothérapie, et d'une clinique médicale, et de plusieurs autres installations destinées à l'usage des athlètes de haut niveau. M. le Président, la ministre de l'époque, de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la prédécesseure de notre ministre d'aujourd'hui, Mme Courchesne, disait : «L'Institut national du sport du Québec est un projet global et intégrateur qui, par les services qu'il offrira, vise tous les athlètes identifiés de haut niveau, qu'ils pratiquent un sport d'hiver ou d'été et quel [...] soit [sur le] site d'entraînement principal. Il est essentiel que les athlètes du Québec puissent s'entraîner dans leur propre langue, près de leur famille, et qu'ils aient accès à tout ce dont ils ont besoin pour atteindre leurs objectifs.»

M. le Président, la création de l'Institut national du sport avait également pour objectif d'améliorer...

• (11 h 20) •

M. Pagé : ...

Le Président (M. Auger) : Oui, M. le député.

M. Pagé : Bien, l'exercice des crédits, c'est un exercice de reddition de comptes important. Je suis convaincu que le ministre souhaiterait répondre à une question, alors je l'invite peut-être...

M. Polo : Je termine ma question, monsieur...

Le Président (M. Auger) : ...va arriver éventuellement?

M. Polo : Oui, oui, bien...

M. Pagé : ...

Le Président (M. Auger) : M. le député de Laval-des-Rapides, veuillez poursuivre.

M. Polo : M. le Président, vous conviendrez que tout ce que je présente là est en lien avec le sujet de ma question.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député. Continuez.

M. Polo : «L'institut fera aussi — c'est ce que la création de l'institut annonçait à l'époque — une place importante à la prochaine génération d'athlètes en coordonnant, à terme, un réseau de centres régionaux multisports. De plus, il sera actif en matière de recherche et d'innovation.»

M. le Président, ma collègue de Laporte disait à l'époque : «Ce projet s'inscrit en quelque sorte dans la continuité de ce qui se fait [déjà] sur le site du Parc olympique. Il n'y a qu'à penser, par exemple, à la création du Centre d'excellence des sports aquatiques du Québec, il y a maintenant trois ans, et à la création du Centre d'entraînement national du patinage de courte piste à l'aréna Maurice-Richard. C'est donc avec enthousiasme — c'est ce qu'elle disait à l'époque — que la Régie des installations olympiques s'associera à ce projet [...] participera activement à sa réalisation.»

M. le Président, un autre avantage annoncé par Mme Courchesne à l'époque était de consacrer plus d'espace Web au sport amateur. Elle disait : «Nous continuons sur cette lancée, ce qui va [...] permettre notamment de créer un nouvel espace Web complètement consacré au sport amateur. Ce guichet unique permettra à nos athlètes ainsi qu'à leurs entraîneurs d'y trouver toutes les ressources mises à leur disposition au Québec. Cet espace Web — elle disait — sera également accessible à la population, qui pourra constater par elle-même les succès de nos athlètes — le site Web était annoncé, et vous me confirmez, M. le ministre, si c'est toujours le cas, www.sport.gouv.qc.ca.

«[À l'époque, et] grâce à un soutien financier de 27 millions annuellement, rappelons que le Québec [était et] est [toujours aujourd'hui] la province canadienne qui investit le plus dans le sport de haut niveau. Cela se traduit par diverses mesures, notamment l'initiative Le Québec en route vers l'excellence, le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique et le Programme de soutien au développement de l'excellence.»

M. le Président, tout ce préambule m'amène à ma question, mais également à la situation présente où je me réjouis de la finalisation des travaux et le prochain déménagement de l'Institut national du sport du Québec dans ses nouvelles installations, au Stade olympique. Ces structures semblent réellement être profitables, si je me fie à la performance de nos athlètes québécois, telle que mentionnée aux Jeux olympiques de Sotchi en février dernier.

Alors, M. le Président, ma question est la suivante : S'agissant d'un projet porteur et d'envergure, le ministre peut-il nous dire quels sont les avantages reliés à la création de cet institut? Et où en sommes-nous avec les étapes finales de la mise en oeuvre de ce projet? Merci, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Merci, monsieur... J'ai combien de temps, M. le Président?

Le Président (M. Auger) : Vous avez 6 min 30 s.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Parfait. Merci, M. le Président. D'abord, félicitations pour la présentation, parce que vous avez vraiment fait le tour du dossier, et, comme vous avez mentionné, ça a été créé vraiment pour amener

le sport à un autre niveau. Ça, c'est un bel exemple de cohérence et de coordination, parce que, plutôt que de développer un sport un à côté de l'autre ou de façon parallèle, un peu comme un parallélogramme, là, où est-ce que tout le monde est sur une certaine ligne mais ne se parle pas, on essaie d'intégrer, puis il y a des services qui vont être regroupés. Quand on parle des services de physiologie, au niveau médical également, l'enseignement peut être regroupé. Pour nous, là, c'est une étape extrêmement importante pour l'avancement du sport au Québec. Et, vous savez, le Québec investit le plus, mais non seulement il investit le plus, il est probablement le mieux coordonné au Canada pour former des athlètes de haut niveau. Je vous rappellerai que des athlètes de haut niveau, c'est des exemples pour les autres athlètes.

Donc, dans notre stratégie de déploiement de l'activité physique et du sport au Québec, il faut travailler au niveau de l'élite puis il faut travailler aussi au niveau de la population puis avec des sports qui sont très populaires.

M. le Président, c'est un dossier qui est extrêmement avancé. Dans les prochaines semaines, on va faire l'inauguration de l'Institut national du sport, mais non seulement ce sont des installations physiques, ce sont des gens remarquables qui font leur carrière à vouloir faire la promotion du sport puis à développer des athlètes. Pour en avoir rencontré plusieurs, ce sont des gens qui sont dévoués. Ce sont des gens qui vivaient dans des conditions parfois très difficiles, tant au niveau physique qu'au niveau organisationnel. En les regroupant dans un endroit comme le Stade olympique, en plus de nous permettre de mieux l'utiliser, ça va nous permettre également de regrouper des gens qui vont pouvoir collaborer ensemble pour justement avoir un avancement au niveau du sport. J'ai l'intention... ce qui est prévu actuellement à mon horaire, c'est que je vais aller les visiter la semaine prochaine pour faire une prévisite, et, au cours des prochaines semaines, en termes d'échéancier, on devrait en faire l'inauguration officielle.

Mais, ce qui est le plus important, c'est un dossier qui a commencé voilà longtemps, c'est un dossier qui va aboutir, mais imaginez le Québec, dans cinq, 10, 15 ans, avec les stratégies qu'on est en train de développer, comment vont être nos athlètes. Et ce qu'on veut, c'est de continuer de performer à tous les niveaux : au niveau international, au niveau national puis également au niveau québécois. Et je crois qu'avec les stratégies qu'on a mises en place, on va avoir un très grand succès.

Le Président (M. Auger) : Merci. M. le député de Laval-des-Rapides, vous avez quatre minutes à votre disposition.

M. Polo : M. le Président, j'aimerais également stipuler qu'à la base l'Institut national du sport du Québec s'inscrivait dans un débat et dans des discussions qui dataient depuis plus de 10 ans, qui, essentiellement, avaient culminé notamment avec une étude, en 2008, qui proposait la création de quatre instituts du sport, dont des travaux de recherche et d'idéation qui ont été déclenchés au Québec. Ça, c'était en 2008. En 2007, une année auparavant, on parlait de la création du Centre d'excellence de sports aquatiques du Québec, et en 2010, par la suite, présentation d'une demande au FDSAP — vous me corrigerez quel est l'acronyme exactement — pour la construction, justement, et le développement de cet institut-là.

Ma question, et, peut-être, elle sera partagée avec certains de vos collègues, là, au cabinet et au ministère, est de savoir de quelle façon tout cela s'est intégré ou est en train de s'intégrer également avec les centres... quand je regarde les centres régionaux multisports — parce que, bien sûr, il y a le centre national — mais également de quelle façon ça s'inscrit à l'intérieur d'une politique ou d'une stratégie qui va mettre à contribution les centres régionaux aussi, et, si je ne me trompe pas, ces centres régionaux sont établis à Gatineau, en Estrie, à Trois-Rivières et à Québec également.

Le Président (M. Auger) : Merci. M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Je demanderais à M. Fournier de répondre.

M. Fournier (Luc) : Vous faites référence...

Le Président (M. Auger) : M. Fournier.

M. Fournier (Luc) : M. le Président, vous faites référence au Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique. Effectivement, présentement, tout est en place pour qu'on continue dans cette même lignée, et surtout, bon, on a bien hâte de voir l'ouverture de l'institut dans ces conditions-là.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Oui, M. le Président. Bien, vu qu'on est à la fin de notre séance, j'aimerais peut-être prendre quelques minutes, d'abord pour remercier les députés, qu'on ait eu une belle conversation ce matin, puis je vois que c'est un dossier dans lequel on peut avoir beaucoup de convergence et qu'on a de belles ententes. Et je vois également qu'on va avoir à travailler de façon apolitique pour l'avancement du sport de l'activité physique ici, au Québec.

Je veux remercier la députée de Laporte, qui a été ministre du Tourisme, donc qui est très, très informée par rapport à ces dossiers; le député d'Orford, qui aime faire de la bicyclette; le député de Saint-François; le député de Laval-des-Rapides; le député de Maskinongé; le député Labelle, qui a vraiment participé, puis je veux lui rendre hommage, parce que, les commentaires que j'ai eus, il a fait un travail excellent, il a été très, très apprécié. Et je sais que le député de Labelle, depuis que je le connais, sait se tenir au-dessus de la partisanerie. C'est probablement un de nos députés qui

fait de la belle politique ici, au Québec, et je peux lui assurer de notre collaboration. Également, notre député de Drummond—Bois-Francis, que j'ai eu l'occasion de discuter cette semaine, qui démontre un grand intérêt. Lui également est un cycliste qui est convaincu que, par l'activité physique, on peut améliorer nos conditions. Donc, les trois ensembles, on devrait travailler pour être capables d'avoir quelque chose de bien, à l'automne, avec la politique. Et on va se voir comme une équipe, une équipe dans laquelle nous sommes des partenaires, et il n'y aura pas... Nous serons trois leaders, je pense que c'est comme ça qu'il faut le voir. Et également la députée de Saint-Hyacinthe, que les gens ne savent pas, mais elle était là à l'arrivée au défi Pierre-Lavoie. C'était notre députée avec un e, là, qui encourageait les autres qui pédalaient, mais je pense que ça a été très agréable d'être en sa présence.

Je voudrais remercier les gens qui nous accompagnent en arrière, dont, entre autres... il y en a, des gens, qui vont être à l'institut du sport à Montréal et qui sont très intéressés. Vous savez, ce sont des gens qui sont dévoués, qui pensent en fonction de ça, puis ils veulent voir comment est-ce qu'ils peuvent faire avancer leurs projets. Pour avoir discuté avec eux autres, j'ai très hâte d'aller les visiter la semaine prochaine et faire l'inauguration de ce nouvel institut national.

Je voudrais remercier également nos équipes, ma sous-ministre, Marie-Claude Champoux, ma directrice de cabinet, Marie-Ève Bédard, mais aussi, également, Luc Fournier, que, quand on m'a dit qu'il était avec moi, les gens m'ont fait comme commentaire : Tu as à peu près la meilleure personne pour occuper ce poste, et, aujourd'hui, il l'a encore prouvé. Et puis également, M. le Président, je voudrais remercier François Whittom aussi, qui s'est occupé au niveau du sport. C'est mon responsable du sport au ministère. Et naturellement on veut remercier, M. le Président, votre équipe, qui est toujours extraordinaire, et vous-même qui avez fait ça de main de maître. Et au plaisir de se revoir.

Adoption des crédits

Le Président (M. Auger) : Merci beaucoup. Donc, le temps alloué à l'étude du volet Loisir et Sport des crédits budgétaires du portefeuille Éducation, Loisir et Sport étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix. Le programme 3, Développement du loisir et du sport, est-il adopté?

• (11 h 30) •

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Auger) : Adopté. En terminant, j'aimerais également moi aussi vous remercier, M. le ministre et chers collègues de l'opposition, de la deuxième opposition et, bien sûr, du gouvernement, et, bien sûr, toutes les personnes avec vous, M. le ministre, là, qui vous accompagnaient, et, bien sûr, l'équipe, le secrétaire ainsi que toute l'équipe.

Donc, je lève la séance. Et la commission ajourne ses travaux au mercredi 25 juin 2014, à 9 h 30, où elle entreprendra l'étude du volet Habitation, Régie du logement et des crédits du portefeuille Affaires municipales et Occupation du territoire.

(Fin de la séance à 11 h 31)